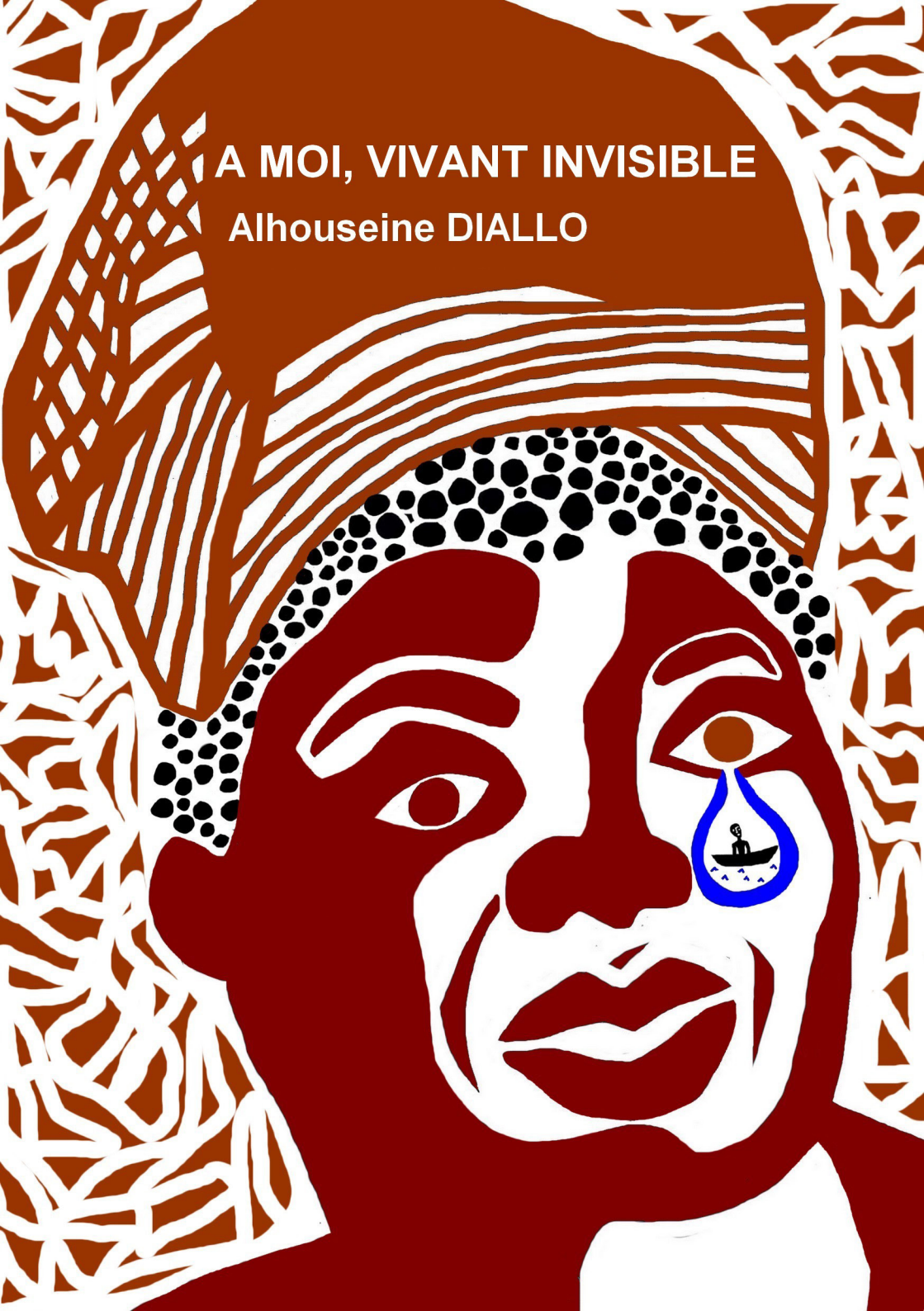


A MOI, VIVANT INVISIBLE

Alhouseine DIALLO



Ce livre a été édité avec le soutien financier du laboratoire
Migrinter et de l'Observatoire de la Migration de Mineurs

Il est en accès libre et gratuit tant dans sa version papier que
dans sa version électronique, ce qui signifie que l'auteur
ne perçoit pas des droits

Nous suggérons aux lecteurs et lectrices
de faire si possible un don pour soutenir l'auteur
(montant suggéré: 10-15€)

Vous pouvez le faire dans le lien ou le code QR ci-dessous

Le montant (hors 5% de commission de la plateforme)
sera intégralement versé à l'auteur

Merci et bonne lecture !

<https://www.onparticipe.fr/c/7b6E1qmg>



À moi, vivant invisible

d'Alhouseine DIALLO



Illustrations: Patrick BONJOUR

Droits de reproduction réservés

COLLECTION "PAROLES DE JEUNES"

coordonnée, éditée et réalisée par

Marie COSNAY & Daniel SENOVILLA HERNÁNDEZ

avec le soutien financier de



**Observatoire
de la Migration
de Mineurs**

MIGRINTER - CNRS - Université de Poitiers



SOMMAIRE

Conakry, Guinée.....	7
Tanger, Maroc.....	13
Ceuta, Espagne.....	23
Cádiz, Espagne.....	35
Madrid, Espagne.....	39
Frontière franco-espagnole.....	55
Paris, France.....	61
Un projet se concretise.....	77
Redevenir visible un jour	87
Annexe 1 - Glossaire.....	101
Annexe 2 - Autres textes d'Alhouseine Diallo.....	105
Hommage à Muami Traoré.....	121
Postface de Daniel Senovilla Hernández.....	123
Remerciements.....	133

Imaginez que votre fille, fils, sœur, frère ou partenaire disparaisse du jour au lendemain. Imaginez l'angoisse des personnes qui savent que c'est peut-être la dernière fois qu'elles voient leurs proches. Imaginez les larmes de toute une famille quand elle voit l'une ou l'un de ses membres, qui représente son dernier espoir d'une vie meilleure, quitter la maison et emprunter une route réellement dangereuse, sans sécurité ni garantie. Pensez aux nuits interminables où les proches attendent le salut d'un appel téléphonique qui ne vient jamais.

Des centaines de personnes africaines quittent leur pays chaque jour pour diverses raisons. Chacune a son histoire, mais quasiment toutes ont la même destination en tête : l'Europe, la « terre promise ». Certaines attendent leurs visas, partent en avion afin de poursuivre leurs études ou de voyager ; la majorité d'entre elles part à pied pour fuir la guerre et la pauvreté. Toutes pourraient être l'un de vos proches. Des milliers meurent au cours de ce dur voyage, beaucoup disparaissent, condamnant leurs familles à vivre dans l'attente et le doute.

Parmi celles qui atteignent la terre de « l'espoir et de la bonne vie », seule une poignée réalise son rêve.



CONAKRY, GUINÉE

Je suis Alhouseine Diallo. Je suis né en Guinée Conakry, un pays qui possède la moitié des réserves mondiales de bauxite et de grandes quantités d'or et de diamants. Malgré cela, et comme beaucoup d'autres compatriotes, j'ai été obligé de partir pour trouver une vie. À sa recherche, j'ai vécu une longue période infernale, au cours de laquelle seule ma famille et moi étions conscients de l'épreuve que je traversais, qui n'était rien d'autre que d'embrasser la mort chaque jour. Vous vous posez sûrement la question de savoir pourquoi. Vivais-je en guerre ? Non. Mais je vivais dans un endroit avec très peu d'espoir de réaliser mes rêves. J'ai étudié jusqu'à l'université, mais je n'ai pas pu terminer car il n'y avait aucun avenir pour mes projets. J'ai fui en cultivant l'espoir de pouvoir terminer mes études, devenir journaliste et aider ma famille.

Je viens d'une bonne famille. Quand j'étais petit, mon père était très riche, il travaillait dans le commerce et se rendait régulièrement à Dubaï pour affaires. Nous habitons une grande et belle maison dans la capitale, Conakry. Les portes étaient toujours ouvertes à toute personne qui voulait venir. Ma maison était la maison de tout le monde. J'étudiais et avais tout pour être heureux. La famille de ma mère n'étant, quant à elle, pas si riche, les frères et sœurs de mon père ne voulaient pas d'elle.

Mon père est décédé le matin du 25 décembre 2003 lors du crash d'un vol UTA reliant Conakry à Dubaï en passant par Beyrouth, laissant mes frères et moi seuls avec notre mère, qui à l'époque était très jeune. Quelques mois plus tard, la

famille de mon père, qui jusque-là venait nous voir quotidiennement, a cessé les visites. Nous nous sommes demandé pourquoi. Ma mère a décidé d'aller voir mon grand-père pour le questionner. Il lui a dit que puisque son fils n'était plus en vie, nous n'avions rien à faire dans cette famille. Ma mère est revenue très en colère, mais elle ne pouvait rien faire. Elle s'est retrouvée tout à fait seule avec ses enfants, en proie à la dépression. Les jours passaient, les mois, les années. Mon grand-père continuait de gérer les biens de la famille, versant une pension à ma mère. Remarquant des retards puis des diminutions dans les paiements, ma mère a commencé à se poser des questions. Elle est allée chez un des locataires de son ancien mari pensant qu'il n'avait plus les moyens de payer. Il lui a dit que mes oncles venaient chez lui tous les mois pour percevoir le loyer. Ma mère est retournée voir mon grand-père pour comprendre ce qu'il se passait. Il lui a dit que mes oncles, les frères de mon père, avaient le droit de faire ce qu'ils voulaient avec ces biens matériels, qu'ils considéraient comme leur appartenant. Ils percevaient à notre place l'argent qui aurait dû nourrir notre famille. Ma mère a réalisé que c'était un règlement de compte, l'opportunité pour eux de se débarrasser d'elle.

Mes oncles ont continué ainsi jusqu'à ce qu'ils aient fini de vendre les biens de mon père. Ils ont également volé beaucoup d'argent qu'il avait gardé à la banque. Avec le temps, ma mère a pu constater que nous n'avions plus aucun héritage. Cela nous a beaucoup affectés, surtout ma mère, qui, plus seule que jamais, a sombré dans la dépression. Nous n'avions personne pour prendre soin d'elle et personne ne savait ce qu'il se passait vraiment. Moi et mes frères étions très jeunes et ne savions pas à qui faire confiance. De surcroît, la procédure pour obtenir l'indemnisation allouée aux

familles des victimes du crash de l'avion était si compliquée que la plupart des familles, la nôtre comprise, n'a rien perçu. Nous étions plusieurs à soupçonner une complicité de la part du gouvernement, notamment par motifs ethniques. Dans un pays corrompu, l'injustice règne.

Continuer à avancer dans mes études fut pour moi une revanche, ma solution. J'ai eu mon baccalauréat, j'ai été l'un des étudiants qualifiés avec mention. Ce fut une joie pour moi et une fierté pour ma mère. En 2016, j'ai intégré l'Université Générale Lansana Conté de Sonfonia Conakry, en Sciences du langage, avec pour ambition de me spécialiser dans le journalisme. Cette année-là, il y a eu beaucoup de problèmes politiques et de fréquentes manifestations ont perturbé le quotidien. Je n'ai pu étudier que quatre jours en un mois, c'était le chaos. L'espoir de construire une carrière dans mon pays s'est estompé progressivement jusqu'à voler en éclats. Je me suis mis à imaginer que dès que l'opportunité d'aller étudier à l'étranger se présenterait, il me serait facile d'obtenir un visa étudiant, notamment grâce à ma mention au Baccalauréat. Mais je me suis vite rendu compte qu'un tel départ nécessitait beaucoup d'argent. J'étais sans aide et sans soutien. C'est pourquoi j'ai pensé à dénoncer les exactions de la famille de mon père. J'étais persuadé que j'allais réussir à faire valoir nos droits et que cela changerait notre situation, mais ma mère s'y est opposée. Je devais la convaincre, j'étais majeur, j'avais le droit de le faire. J'étais persuadé qu'il était urgent qu'ils soient tous reconnus comme responsables.

Mon frère et moi avons décidé de les dénoncer. Nous avons pris un avocat et entamé une procédure de dépôt de plainte. Malgré notre paiement initial, à chaque rendez-vous cet avocat exigeait de nous des sommes d'argent supplémentaires,



Dans l'avion, direction Maroc, 2017

que nous lui accordions au début. Comprenant finalement qu'il abusait de nous, nous avons un jour décidé de chercher un autre conseil. Les mois passant, mes oncles ont commencé à se sentir menacés par la procédure judiciaire et nous avons reçu de nombreuses menaces de mort. Alors pourquoi je suis parti ? C'était avant tout pour sauver ma peau car les menaces et violences venant de la famille de mon père se sont accrues. Puis je voulais trouver les moyens d'aider ma famille. Sortir de là était la seule solution, l'issue la plus digne. Vu l'instabilité politique et les risques que j'encourais, un voisin du quartier m'a proposé de m'aider. Il m'a payé un billet d'avion. Il a choisi le Maroc, notamment parce qu'un visa n'était pas nécessaire. Quelques jours plus tard, en pleine nuit, dans la hâte, en secret, je suis parti.



TANGER, MAROC

À mon arrivée à Rabat, j'étais perdu ; j'ai tout de suite été approché par des personnes qui, me voyant noir, seul et désorienté, ont pensé que j'étais la cible idéale pour leurs commerces et leurs arnaques. On m'a proposé des services comme prendre des taxis, utiliser des téléphones, me faire accompagner à tel ou tel endroit. J'ai accepté un téléphone pour appeler une personne que m'avait recommandée l'ami du quartier avant mon départ. Cette personne m'a dit qu'un de ses amis m'attendait. Ce dernier m'a rejoint, indiqué un taxi en précisant que le chauffeur savait où me conduire. Je suis monté seul dans la voiture. Nous avons roulé pendant des heures, aucun de nous ne parlait la langue de l'autre. C'était l'automne, je souffrais d'un froid que je découvrais pour la première fois, d'une fatigue et d'une faim extrêmes. À la fin de la journée, alors que la nuit tombait, le conducteur s'est arrêté au milieu de nulle part, près d'un lieu qui ressemblait à un marché, et m'a fait comprendre qu'on était arrivés. Je n'avais aucune idée de l'endroit où je me trouvais. Je suis descendu de la voiture et la voiture est repartie. Je me suis mis à marcher. Ne parlant pas arabe, je cherchais en vain des personnes francophones. Je ne trouvais pas. J'ai fini par rencontrer quelqu'un qui parlait un semblant de français, qui m'a prêté un téléphone avec lequel j'ai de nouveau joint mon « contact » sur place. Il m'a demandé où je me trouvais, je lui ai dit que je n'en savais rien, puis j'ai tendu le téléphone à son propriétaire pour qu'il puisse lui répondre en arabe. Le « contact » lui a alors dit de me mettre dans un taxi pour Tanger. J'ai précisé que je n'avais pas d'argent, mais il a dit qu'il paierait. Il faisait nuit noire, nous sommes repartis sur la route pour une durée qui m'a paru encore une fois interminable.

Les premiers jours à Tanger furent difficiles. J'étais épuisé. Un ami du « contact » m'avait amené dans une maison abandonnée où se trouvaient d'autres personnes migrantes. Certaines, qui étaient venues pour traverser, m'ont raconté que la vie était dure au Maroc, elles m'ont décrit nos conditions d'existence, notre quotidien ; d'autres m'ont aussi expliqué les diverses manières de rejoindre l'Europe. Pour la première fois j'envisageais la traversée. Il y a deux façons également dangereuses de passer : les clôtures ou la mer. Entendant parler des très hautes barrières de Ceuta¹, des policiers, des chiens, des gens tués, battus à mort, revenant blessés après avoir tenté de les franchir, devant être amputés plus tard, le choix de la mer s'est imposé à moi. Il me fallait réunir l'argent pour financer ma traversée.

Je suis donc resté plusieurs mois à Tanger. Je mendiais. J'étais très inquiet, effrayé : je dormais à peine. Nous étions nombreux dans mon cas, à avoir quitté la Guinée, le Niger, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Cameroun, etc.

Je me suis fait des amis. Le racisme était partout au Maroc. Vivre à plusieurs était vital. Nous étions menacés de toute part ; il y avait souvent des rixes et des bagarres (entre nous-mêmes, entre les Marocains et nous). La police marocaine, patrouillant toujours en civil, pouvait à tout moment nous prendre, nous battre ou nous persécuter. Nous ne pouvions pas passer plus d'une semaine dans un endroit sans être dénoncés. Rares étaient les moments de répit où nous réussissions à dormir.

¹ Voir plus d'information sur les barrières de Ceuta dans le glossaire en annexe.



Tanger, jour de prière, 2017

En tant que personne instruite, j'avais souvent tendance à être en parallèle avec toutes formes de vie ayant pour objectif de nuire à ma réputation d'intellectuel. Mais des moments arrivent où on est confrontés à une situation de précarité où cette réputation est contrainte de disparaître car la vulnérabilité à laquelle nous faisons face est bien plus importante que ce que nous sommes. Peu importe l'endroit ou les personnes que nous allons rencontrer, on est obligé de demander de l'aide quand on est dans le besoin.

Lorsque je faisais la manche pour la première fois à Tanger, j'avais l'impression d'être la seule personne visible et que tous les passants me regardaient. Au début c'était difficile pour moi, mais comme je n'étais pas en mesure de me nourrir, j'étais obligé de passer par là pour obtenir quelque chose à me mettre sous la dent.

Il est vrai que les personnes que l'on croise sont différentes, les unes sont gentilles plus que les autres et il ne faut pas faire des jugements. Mais dans la rue, la honte n'a pas sa place, tu remercieras même celui qui ne te donne rien. À plus forte raison celui qui t'a donné et qui, en te donnant, te rajoute un sourire : il n'y a pas mieux pour quelqu'un qui fait la manche.

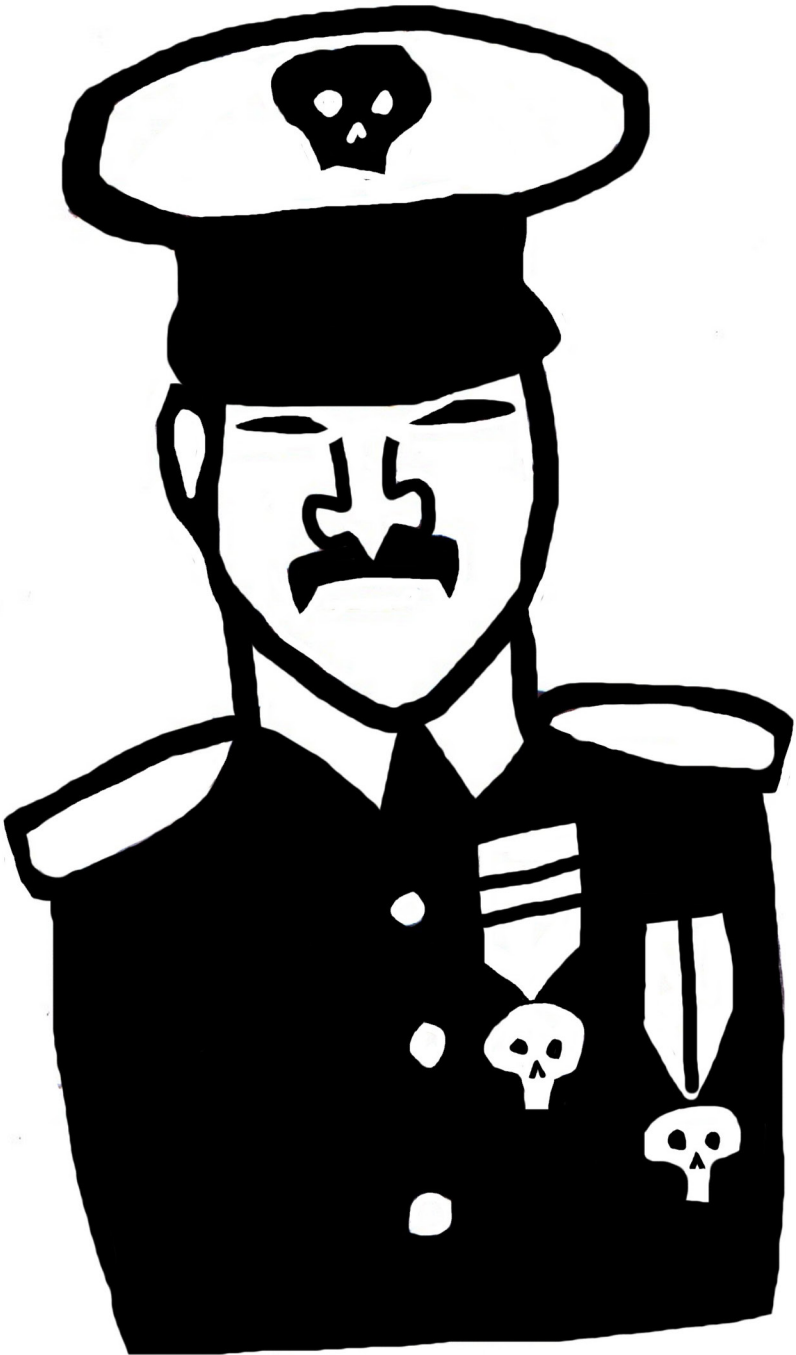
Un de mes amis qui mendiait avec moi m'a dit de venir voir le bâtiment qu'il habitait, dont le nombre de résidents variait beaucoup, selon qu'échouaient ou que réussissaient les tentatives de traversée. Il s'agissait d'un immeuble abandonné que nous « louaient » des habitants du quartier. Ce que nous mendions, nous le cotisions pour payer nos places entre les murs. Les logements étaient insalubres, nous dormions à même le sol. Une maison sans fenêtre ni porte.

Un jour, j'étais dans notre « chambre », je divaguais, pensais à tout et rien, à la difficulté de sauter la clôture, de traverser la mer. Au fait que je ne sache pas nager. Un collègue est venu et m'a dit qu'il était allé dans la forêt pour essayer de franchir les clôtures. Il m'a parlé des dangers et des souffrances qui arrivent aux personnes qui choisissent cette option, m'a dit que beaucoup d'entre elles vivaient dans la forêt de Castillejos², depuis des mois, voire des années, dans des conditions inhumaines, luttant pour obtenir de la nourriture et même de l'eau, endurant la pluie, la chaleur et le froid. Dans la forêt, sans abri, la police marocaine les poursuit tous les jours avec des chiens et si elles sont retrouvées, elles sont parfois maltraitées à mort ou déportées vers les villes les plus reculées du pays, dans le but de leur faire perdre l'espoir d'atteindre l'Europe. J'en ai vu plusieurs revenir, complètement folles.

Je pensais donc aux faibles chances de réussir, aux kilomètres à parcourir, aux montagnes à escalader, aux jours à passer sans dormir ; à la clôture qui dispose de capteurs de mouvements et de bruits, aux caméras ; aux maillages qui empêchent les doigts de s'accrocher pour y grimper et aux fils de fer barbelés. Comment peut-on utiliser tous ces équipements pour simplement protéger la sécurité aux frontières ? A-t-on oublié que les personnes qui traversent sont des êtres humains ? Tout cela me laissait sans espoir. Je me suis dit : « Je ne vais pas entrer en Europe, c'est la mort pure et simple ».

Deux semaines plus tard, un ami a été battu par la police marocaine. Blessé à la tête, il a perdu beaucoup de sang ; son dos a été brisé par les coups. Trois jours plus tard, il est mort. J'ai été très choqué, et s'il ne m'avait pas été impensable et impossible de retourner au pays, je me serais découragé.

² Ville adjacente à Ceuta du côté marocain.



J'ai décidé de continuer à me battre jusqu'à ce que je puisse entrer en Espagne pour que ma famille ne me considère ni incapable d'y parvenir, ni mort en essayant. J'ai écrit une lettre à ma mère pour lui dire : « Maman, encore une fois, donne-moi l'occasion de te montrer que je peux être ce que ton âme attend de moi ; si ce n'est pas le cas, je m'excuserai pour ce qui pourrait m'arriver. Je t'aime de toute mon âme et pour toi je ferai tout mon possible, pour te donner le bonheur que tu avais auparavant. Revenir en Guinée serait une honte pour moi, bien que nous n'ayons à rendre de compte à personne. Ne vous souciez pas de moi, bénissez-moi pour que je puisse traverser, car il n'y a que vous et moi ». J'ai écrit ce texte sans possibilité de l'envoyer, et même si j'avais pu, je n'aurais pas eu le cœur à le faire, trop conscient de l'inquiétude que cela lui aurait causée. Le même jour, un autre ami est venu me dire au revoir. Il s'apprêtait à traverser avec un bateau qu'il avait payé. Je lui ai souhaité que tout aille bien, qu'il ait la chance d'entrer dans Ceuta sans que ni la police marocaine ni la garde civile espagnole ne l'attrapent, et il est parti.

Une activiste espagnole documente régulièrement sur Facebook les entrées et les traversées, les refoulements et les naufrages. C'est sur sa page que le lendemain, via le téléphone d'un ami, j'ai vu qu'un bateau transportant 15 personnes était arrivé à Almería en Espagne. Cela m'a beaucoup encouragé. Je me suis dit : « pourquoi suis-je là à avoir peur ? ». Avec l'argent mendié et d'autres sommes laissées par des amis partis (on ne part jamais en gardant de l'argent sur nous), j'avais quasiment le montant nécessaire. Alors, le soir même, je suis allé chercher des informations sur les passeurs.

Un ami m'a donné l'adresse d'un marocain que j'ai rencontré et qui m'a dit faire partie de ceux qui organisent les traversées

en bateau. Il ne m'inspirait pas confiance mais je n'avais pas le choix ; je lui ai demandé combien ça coûtait. Il m'a dit que c'était un peu cher, mais qu'il pouvait me faire une réduction parce que nous serions nombreux et que nous traverserions de nuit. J'ai accepté. Quelques jours plus tard, il est venu me voir vers 22h, m'a dit de le rejoindre une heure après dans un parc à Tanger. Je ne devais rien emporter, ne venir qu'avec les vêtements que j'avais sur le dos. J'avais une peur que je n'avais jamais ressentie auparavant. C'était précipité ; ça m'a rendu malade. Au parc, j'ai vu la vingtaine de personnes avec qui j'allais traverser. Je ne connaissais aucune d'elles. Nous sommes montés dans un fourgon sans vitre, nous nous sommes entassés dans le noir. La chaleur était insoutenable. Certaines personnes ont dit qu'elles avaient soif et voulaient boire de l'eau, d'autres voulaient descendre et respirer. Je ne pouvais ni bouger ni parler. Peut-être que je partais mourir.

Le fourgon s'est arrêté. Le chauffeur a téléphoné pour dire qu'il était au point de rendez-vous. D'autres passeurs sont arrivés, ils nous ont fait descendre un par un. Là, nous avons pu compter combien nous étions : 14 hommes et 3 femmes, dont une visiblement très enceinte. Nous avons atteint une forêt. Nous avons marché plus de 3h, escaladé trois montagnes. J'avais tellement peur que je ne sentais ni le froid ni l'épuisement. Nous nous sommes reposés une heure, sommes repartis, avons continué à marcher jusqu'à 5h du matin, au moment d'arriver sur le col d'une montagne. En contrebas, il y avait une plage. Les passeurs marocains ont fait demi-tour, ils nous ont laissés là. Nous ne savions pas quoi faire. A l'aube, d'autres passeurs, remontant de la plage, se sont présentés devant nous. Ils ont attendu 6h du matin pour nous faire descendre.

Nous n'avions rien bu, rien mangé depuis la veille. Ils nous ont donné du pain et de l'eau. Je n'ai rien pu avaler. Nous avons attendu de longues heures. À 18h, lorsque le conducteur du bateau est arrivé, on a dû laisser le numéro de téléphone d'une personne à appeler en cas de naufrage ou de réussite, pour qu'il y ait, ou non, versement de l'argent. Je ne connaissais que le numéro de ma mère, c'est celui que je leur ai donné. Nous sommes montés sur le bateau. C'était un tout petit bateau de pêche, nous étions 17 personnes dessus et il tanguait. Certaines ont commencé à pleurer, à trembler. J'ai demandé à Dieu de m'accompagner sur la route. Une heure plus tard, nous étions toujours à flots. Pour éviter les garde-côtes, le conducteur a choisi, au moment d'accoster, une zone difficile d'accès. Aux abords d'une côte rocheuse, afin d'être prêt à repartir, il a fait une manœuvre dangereuse et la femme enceinte est tombée à l'eau. Elle ne savait pas nager. Un homme a sauté et l'a aidée à se hisser pendant que nous escaladions les rochers. Nous avons grimpé jusqu'à la route et des passants ont appelé la Croix-Rouge. Nous étions le 19 octobre 2017, nous étions en Europe.



CEUTA, ESPAGNE

Des journalistes sont arrivés et nous ont filmés. Quelques minutes plus tard, la Croix-Rouge nous prenait en charge et la *Guardia Civil*, dont j'avais reconnu les uniformes vus en vidéo sur Facebook, nous disait de nous tenir tranquilles. J'ai compris d'après leurs gestes qu'ils nous demandaient en espagnol : « Qui est le chauffeur ? Combien êtes-vous ? Combien de femmes y a-t-il parmi vous ? Y a-t-il des femmes enceintes ? ». Personne ne parlait espagnol. Voyant qu'on ne répondait pas, la Croix-Rouge a commencé à nous compter, nous a donné des couvertures, des vêtements, des biscuits et de l'eau. On m'a demandé, dans un mauvais français, mon nom, mon prénom, mon pays d'origine, ainsi que ma date de naissance. J'étais épuisé, je ne comprenais pas ce qui m'arrivait, ce qu'on me disait. La femme enceinte a été prise en charge, puis les deux autres femmes, puis nous, les hommes. Je me souviens avoir répondu des choses. Ils ont noté ce que je disais sur un papier. Je pensais qu'ils allaient nous emmener en prison. Les membres de la Croix-Rouge qui avaient fini leur journée sont partis, les autres nous ont emmenés en voiture au commissariat de Police. Il devait être minuit. Là-bas, nous avons donné le papier de la Croix-Rouge. Les policiers ont enregistré les informations dans un ordinateur et ont imprimé un autre papier qu'ils nous ont aussi donné. Je me suis rendu compte qu'ils pensaient que j'étais mineur. Nous étions trois dans ce cas-là. Il a fallu corriger, tout recommencer, réimprimer le papier. Les autres camarades de traversée étaient déjà partis. Les gardes nous ont sèchement indiqué, en espagnol et par des gestes, de nous déplacer vers un autre endroit. Nous sommes sortis du commissariat. Je ne comprenais toujours pas ce qu'il m'arrivait, où nous devions aller. Nous avons

croisé un civil et mon ami lui a demandé quelque chose en anglais, probablement notre direction. Nous sommes montés dans sa voiture et il nous a emmenés jusqu'à un centre d'accueil. J'imaginai un lieu bienveillant, comme j'en avais vu en photo sur les réseaux. Ce n'était pas le cas. J'ai vu des barrières, des grillages, cela ressemblait à une prison. Les gens qui vivaient à l'intérieur s'étaient accrochés aux grilles, et criaient « Boza ! Boza ! »³ J'ai eu peur, je pensais qu'ils étaient fous et qu'ils voulaient nous frapper, mais j'ai vite compris que ce n'était pas le cas. Nous avons longé le bâtiment de ce que j'ai appris ensuite être un CETI.⁴

Les personnes retenues apprennent par les réseaux sociaux lorsqu'il y a des arrivées et c'est une grande joie pour elles, car chaque entrée entraîne des sorties du centre. Il y avait des gens comme moi, je me suis senti rassuré. Un des retenus, s'adressant à nous en français, a dit: « Bienvenue à Ceuta mes frères ». Mes amis étaient détendus. Nous étions enfin arrivés, pensions avoir traversé le pire. Les gardiens nous ont dit de présenter les documents que la police nous avait remis. Nous sommes allés dans la salle du protocole, où on nous a expliqué les règles. On nous a montré où nous allions dormir. C'était une grande salle avec une trentaine de lits superposés alignés sous une lumière électrique. On nous a donné un grand sac avec une serviette, des chaussons, une couverture, du shampoing. Puis nous sommes allés nous doucher. On nous a donné un uniforme : un jogging et un sweat-shirt bleus clairs. C'était ce que nous devons porter jusqu'à ce que nous ayons une chambre.

³ Expression utilisée par les personnes migrantes pour exprimer la joie de traverser une frontière.

⁴ Centre de séjour temporaire d'immigrants, voir plus d'informations dans le glossaire en annexe.

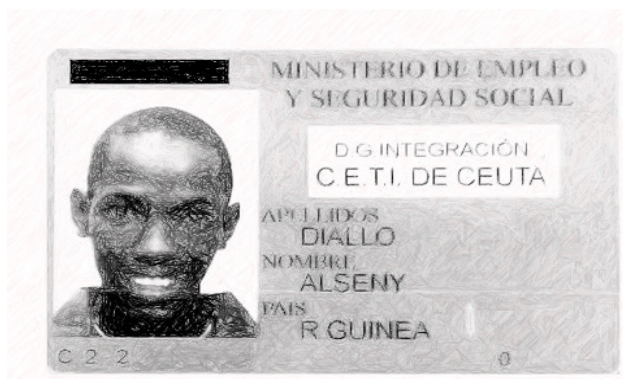


Dortoir au CETI

Dans le dortoir à moitié plein que nous avons rejoint, nous les hommes, il y avait toutes sortes de nationalités : des gens venus d'Afrique, d'Inde, du Bangladesh, de la Syrie, du Pakistan. Un de mes amis de la traversée a retrouvé plusieurs personnes qu'il connaissait du Maroc. Ils étaient très heureux de se revoir, se sont prêtés des téléphones et ont pu appeler leur famille. Moi je ne connaissais personne. Je pensais à mon ami mort au Maroc, j'aurais aimé qu'il soit là, avec nous. Je me suis couché, épuisé, à la fois heureux et abattu.

Le lendemain, un ami a demandé un téléphone afin que je puisse appeler ma mère. C'est mon frère qui a répondu. Je lui ai dit que j'avais réussi à entrer en Espagne et qu'il n'y avait pas de quoi s'inquiéter, que j'allais bien ; je lui ai demandé de le dire à notre mère. J'ai raccroché le téléphone et senti quelques larmes de joie couler le long de mes joues. À ce moment-là du voyage, j'étais toujours dans la joie de mon arrivée ; je n'avais aucune idée de ce qui m'attendait.

Trois jours après, les gardes nous ont informés que le lendemain nous allions avoir rendez-vous au commissariat de Police, nous ont dit qu'il faudrait partir tôt. Des « anciens » nous ont expliqué ce qui allait se passer. Nous sommes partis à pied, nous les 17 qui avons traversé ensemble, guidés par d'autres amis retenus, sans autre surveillance. Au poste, ils ont scindé le groupe, ont pris un premier groupe de 8 personnes, puis le nôtre. Ils ont repris nos papiers de police puis, à nouveau, nous ont fait décliner notre identité. Ils ont enregistré nos empreintes digitales, nous ont photographiés, nous ont remis de petites cartes vertes, plastifiées, qui allaient ensuite nous permettre d'entrer et sortir du CETI. Nous sommes ensuite retournés.



Carte d'identification au CETI

Quelques jours plus tard, nous avons été répartis dans des chambres de dix personnes. Toutes étaient bien pleines, avec cinq lits superposés de chaque côté. Entre amis de traversée, nous nous croisions de temps en temps. La vie au CETI est très réglementée. Lever à 8h30, inspections des chambres et des lits, formation de files d'attente pour le petit-déjeuner (morceau de pain, café ou thé, morceau de fromage, parfois de la confiture) servi jusqu'à 9h30. À 13h nous devons de nouveau faire la queue pour déjeuner. Nous pouvions attendre jusqu'à 30 minutes. Le déjeuner ne durant qu'une heure, et la salle fermant systématiquement à 14h, tout le monde ne pouvait être servi. Des retenus restaient sans manger jusqu'au dîner, à 20h. La nourriture était insuffisante en quantité et de mauvaise qualité. Je pensais pourtant qu'une fois en Europe je ne connaîtrais pas la faim. Je me trompais. Outre la nourriture, le CETI a des caméras de surveillance à infrarouge qui détectent, suivent et enregistrent tous les mouvements, des parties communes au terrain de foot en passant par le gymnase. Le racisme est très présent à l'intérieur ; entre retenus, et de la part des gardes, pour la plupart locaux de Ceuta d'origine

marocaine, et qui, à l'issue de conflits ou de vols entre retenus arabes et noirs, prenaient injustement parti. Nous, les noirs, n'avions pas le droit de parler, de nous expliquer, de faire témoigner des personnes ou des images en notre faveur en cas de problème.

Après deux semaines au CETI j'étais fatigué des problèmes incessants. J'espérais que mon départ serait proche, d'autant que j'avais lu que la durée maximale de séjour était de 3 mois. J'y suis finalement resté 10 mois, dont les 3 premiers à ne rien faire d'autre qu'attendre et espérer. Nous étions autorisés à nous rendre dans le centre-ville de Ceuta entre 8h et 23h. Voyant qu'un camarade de chambre allait en ville pour étudier tous les jours, je lui ai demandé si je pouvais l'accompagner et m'inscrire. J'ai ainsi découvert le centre Elin⁵, où j'ai commencé à étudier l'espagnol du lundi au vendredi de 15h à 18h. Petit à petit, j'ai appris le vocabulaire, les conjugaisons. Ma professeure, Teodora, que nous appelions toujours Teo, était formidable. Mon ami m'a dit qu'il y avait aussi un autre centre qui donnait des cours d'espagnol de 9h à 13h, du lundi au vendredi. C'était le centre San Antonio⁶ et je m'y suis également inscrit. Pour aller d'un endroit à l'autre je marchais plus de 10 kilomètres par jour, ce qui m'a permis de découvrir la ville. L'enseignante du centre San Antonio s'appelait Maite Pérez. Elle m'a beaucoup aidé. Avec elle, j'ai commencé à découvrir les coutumes espagnoles, la géographie ; fait des excursions dans la ville de Ceuta. Maite me traitait comme son propre fils. Des volontaires, venant de la péninsule, intervenaient régulièrement dans les deux centres pour y organiser des ateliers d'informatique et des activités sportives, en plus des cours d'espagnol. Un jour, le centre de San Antonio a même accueilli une professeure de cinéma, Irene Gutiérrez,

⁵ Elín, *Encuentros sin Fronteras* : <https://www.asociacionelin.com/>

⁶ *Centro de Atención a Inmigrantes San Antonio*.

qui nous a appris les bases de production d'un film et avec qui nous avons même réalisé un court métrage, qui devrait ensuite être projeté dans un cinéma à Madrid. Grâce à tout cela, j'ai donc pu me construire une routine étudiante, et ainsi échapper au vide, à la folie.

Un samedi j'étais sorti pour une promenade sur la plage où des gens prenaient un bain de soleil. Je me suis assis, regardant la mer et réfléchissant. Un garçon s'est levé de son groupe et s'est approché de moi. Il m'a demandé d'où je venais et pourquoi j'étais si seul. Je lui ai dit que j'étais originaire d'Afrique, que je me trouvais sur la plage à la recherche d'un moment calme. Il m'a demandé si je pouvais lui parler un peu de ce qui se passait en Afrique, lui expliquer les raisons qui poussent les gens à partir pour venir ici. Je n'ai pas répondu à sa question, préférant lui demander d'abord ce qu'il savait déjà. Il m'a dit : « L'Afrique est un continent très riche où vivent des Noirs. Ils sont pauvres parce qu'ils ont été colonisés par les Européens. C'est pourquoi ils viennent en Europe » ; ce à quoi j'ai répondu que ce n'était pas seulement la colonisation qui était la cause de l'immigration. J'ai poursuivi : « L'Afrique est en effet très riche, mais l'abondance de ses ressources naturelles alimentent les guerres en son sein, provoquant l'extrême pauvreté, la famine, le dépeuplement, la migration, la mort. Tu dois probablement te demander comment un continent peut-il être si riche et si pauvre à la fois. Cela s'explique entre autres raisons par le fait que l'Europe exploite les ressources africaines dans des conditions inhumaines. Nous avons de nombreux biens : téléphones, ordinateurs, voitures, avions, bateaux, etc. Tous ces objets contiennent des minéraux qui ont été extraits des mines africaines. L'Europe utilise aussi ces matériaux pour fabriquer des armes afin de les vendre à des pays en guerre, notamment africains, provo-

quant ainsi davantage de violence et de morts. Les dirigeants occidentaux parviennent ainsi à appauvrir la population et à piller les ressources de nos sols. Nous ne savons pas combien de familles ni de pays sont victimes de ces guerres. Tout cela n'est dit nulle part, les médias le dissimulent. Fermer les yeux devant les drames qui se déroulent à notre époque implique de s'en rendre complice. C'est une honte pour notre humanité commune. L'Afrique a désespérément besoin de paix. Mais cette paix ne pourra se réaliser à partir de mensonges, de faux semblants, de corruption. Nous devons avoir le courage de la vérité pour qu'advienne la paix et la justice ».

Quand j'ai fini de lui dire cela, il semblait ému. Deux de ses compagnons nous ont rejoints. Ils lui ont demandé pourquoi cette émotion. Il leur a dit : « l'apparence est parfois trompeuse ». Il ne devait pas s'attendre à ce qu'un jeune « migrant » lui livre ce point de vue. J'ai ajouté qu'un certain nombre d'entre nous avions étudié jusqu'à l'université, que beaucoup avaient leur master ou leur doctorat et que celles et ceux qui n'avaient pas eu la chance d'étudier, avaient appris un métier. Mais il y a beaucoup de raisons qui nous poussent à tout quitter, entre autres l'absence d'emploi, de salaires décentes, d'opportunités, la violence parfois au sein d'une même famille. J'ai poursuivi en disant que nous devons considérer l'immigration sous un autre angle. Pas seulement en la regardant avec les yeux des politiciens et des médias. Il faut voir les conditions dans lesquelles nous migrons, les familles que nous laissons derrière nous, les risques que nous encourons. J'ai conclu : « C'est une grande souffrance, un cauchemar, pour ceux qui restent à attendre, de l'autre côté de la mer, des nouvelles de leurs enfants, frères, sœurs, amis, qui parfois périssent ».

Les mois sont passés. Le 25 juillet 2018 près de 600 personnes ont sauté les clôtures de Ceuta. Nous étions déjà 1000 à l'intérieur du CETI, il n'y avait plus de places dans les dortoirs. Des camps de fortune ont envahi le terrain de foot et l'hippodrome voisin, montés par des militaires venus en renfort. J'ai pensé que ce jour-là serait mon dernier dans cet endroit. J'y avais déjà passé 9 mois, y suis finalement resté un de plus. C'était enfin le 22 août qu'on m'a annoncé que je faisais partie d'un groupe de 20 retenus qui allaient être libérés le lendemain. Ce même jour, jour de la fête musulmane de *Tabaski*, j'ai été témoin d'une nouvelle arrivée : 116 personnes ont franchi la barrière de Ceuta. Il était 9h15, j'allais au lieu de prière improvisé sur un gigantesque camp d'entraînement militaire à ciel ouvert. L'imam a commencé à prêcher, et, quelques minutes plus tard, j'ai vu au loin un groupe de personnes courir, suivi par la police, la Croix-Rouge et des journalistes. Une fois la célébration terminée, je suis allé au centre de San Antonio pour dire au revoir à mes amis espagnols. A 9h50, j'ai entendu crier « Boza ! Boza ! ». Nous avons tous couru jusqu'à la porte et là j'ai vu un second groupe de personnes avec des vêtements déchirés et de graves blessures aux pieds, aux mains et au ventre ; certaines avaient même des difficultés à marcher. Je ne pouvais pas en croire mes yeux, car quelques semaines plus tôt, il y avait eu ce saut massif de 600 personnes et on n'en attendait pas un autre si tôt. J'ai demandé à l'un des nouveaux arrivants combien ils étaient, combien avaient réussi à passer la clôture. Il m'a dit qu'ils formaient un groupe assez important. Il m'a demandé si je savais où se trouvait le CETI et si je pouvais les y accompagner. La fête continuait à San Antonio mais je ne pouvais pas les laisser seuls car je savais à quel point ils étaient confus. Il y avait des traces de sang sur la route, des vêtements déchirés et des chaussures de toutes sortes jetées dans la rue.



Arrivée de migrants au CETI de Ceuta, 25 juillet 2018

Au CETI, comme à chaque fois qu'il y a un saut par-dessus la clôture, tout le monde était content. Il y avait beaucoup de joie ; certains pleuraient, d'autres dansaient. À chaque fois qu'il y a « Boza », le CETI est une fête. Ceux qui viennent d'arriver sont heureux parce qu'ils ont pu quitter les forêts marocaines et marchent, enfin, sur le territoire européen ; et les retenus sont heureux aussi car de nouvelles entrées signifient des sorties, et toute sortie les rapproche de la traversée du détroit, de l'arrivée dans la péninsule ou dans d'autres pays européens. Parmi ceux qui ont réussi à sauter, il y a parfois un frère, une sœur, un compagnon de route. Cette ambiance contraste fortement avec la monotonie habituelle. Nous les anciens nous retrouvons alors enfermés dans le CETI, sans possibilité de sortir, nos cartes désactivées. Les nouveaux arrivants attendent d'être pris en charge entre les barbelés et l'entrée du bâtiment. Se mélange à l'euphorie l'urgence médicale : la plupart des arrivants sont blessés, certains gravement. La Croix-Rouge leur fournit des soins primaires, traitant d'abord les états les plus sérieux, puis ceux dont les blessures sont superficielles. Vu le manque de personnel, certains d'entre nous se mettent à aider : prêter ou remplacer des vêtements, panser des plaies, donner de la nourriture. La police et les gardiens du CETI maintiennent l'ordre avec des matraques.

Cette dernière arrivée a précipité mon départ et entraîné des annonces de libérations supplémentaires. D'un groupe de 20, nous sommes passés à une centaine de personnes libérées. J'étais déjà très heureux mais d'autant plus quand j'ai su que d'autres amis allaient me suivre. À 18h, je me suis préparé à me rendre au port de Ceuta où j'allais prendre un ferry pour traverser le détroit. Nous nous y sommes rendus avec une grande joie teintée de tristesse, un sentiment doux-amer m'a

envahi car je laissais beaucoup de bons amis derrière moi. Mes professeurs allaient beaucoup me manquer et beaucoup de mes camarades du CETI allaient devoir encore attendre, prisonniers de ce lieu. Mais je n'avais pas d'autre choix, je devais aller de l'avant, monter dans le ferry et continuer ma route. Ce n'était pas un adieu, juste un « à bientôt ».



Départ de Ceuta, 22 août 2018

CADIX, ESPAGNE

Une demi-heure après le départ j'ai reçu un message d'un ami qui était encore au CETI me disant : « Il y a beaucoup de policiers ici. Les derniers arrivants ont été enfermés dans la salle à manger et personne n'est autorisé à entrer ». C'était inédit, j'ai commencé à m'inquiéter. Jamais au cours des 10 mois passés à Ceuta la police n'avait fait ça, pourquoi maintenant ? Qu'avaient fait ces gens pour être ainsi traités ? Nous avons débarqué au port d'Algésiras où on nous a divisés en plusieurs petits groupes. Chacun attendait l'arrivée du représentant de l'association chargée de son groupe. Nous avons patienté, puis nous sommes montés dans un bus direction Jerez de la Frontera, une ville de la province de Cadix, ma première destination dans la Péninsule. J'ai été inquiet tout le long du trajet en pensant au sort réservé aux amis restés au CETI. J'avais peur que ça se termine mal pour eux. Nous sommes arrivés à Jerez vers 21h et avons été gentiment accueillis dans une maison. Nous étions 12 et il y avait déjà 4 personnes. J'y ai retrouvé l'ami qui avait sauvé la femme enceinte le jour de notre arrivée à Ceuta. C'était une grande joie. Il avait été libéré une ou deux semaines avant moi et devait quitter cette maison le lendemain. Un membre de l'ONG Accem⁷ présent ce soir-là nous a montré les chambres, expliqué les règles de vie, informé que nous ne pouvions rester que 2 semaines. Il nous a donné des vêtements, des chaussettes, nous avons dîné. Je me suis couché, fatigué, toujours inquiet.

Quand je me suis levé le lendemain matin, le 23 août, je me souviens qu'il était 10 ou 11h parce que cela faisait longtemps que je n'avais pas pu dormir aussi longtemps, j'ai ouvert Twit-

⁷ *Asociación Comisión Católica Española de Migraciones*, plus d'information dans le glossaire en annexe.

ter et découvert la nouvelle : les migrants qui avaient franchi la clôture de Ceuta le 22 août avaient été renvoyés au Maroc, en raison d'un accord passé entre l'Espagne et le Maroc en 1992⁸. Beaucoup ont été expulsés vers leur pays. C'était horrible, je me sentais vraiment mal, ne pouvais rien faire. Je n'arrivais pas à y croire, mon cœur s'est serré en pensant à toutes les souffrances qu'ils devaient endurer et à quel point tout cela était injuste. Parmi les gens renvoyés, certains avaient souffert, erré, expérimenté le fait de voir mourir devant leurs yeux leurs amis tentant de rejoindre l'Europe. J'ai de nouveau pensé à la difficulté de franchir la clôture, à l'attente interminable durant laquelle on ne sait combien de temps se poursuivra l'enfermement, aux blessures et aux traumatismes, à tous ces événements qui nous plongent dans un état de grande détresse psychologique. On finit par se battre contre la folie. Tout ça pour rien.

J'ai passé une semaine dans la maison à Jerez de la Frontera, rencontré les responsables, je leur ai raconté mon histoire et mes rêves. Ils m'ont rassuré, m'ont dit qu'avec du courage et des efforts j'allais y arriver. À ce moment-là, j'y croyais. La veille du départ, les membres de l'ONG nous ont demandé si nous souhaitions rester en Espagne ou partir pour un autre pays. Ceux qui choisissaient de partir recevaient de l'argent de poche et l'ONG leur achetait un billet pour la frontière espagnole. Ceux qui, comme moi, choisissaient de rester, étaient envoyés par bus ou train vers d'autres villes du pays où se trouvent des lieux d'accueil gérés par Accem. Mon souhait avait été d'entrer en Europe, j'y étais et je commençais à maîtriser l'espagnol. J'ai donc choisi de rester dans le pays, d'autant que quelques jours avant j'avais appris que le

⁸ Voir « *El Gobierno desempolva un convenio de hace 26 años para expulsar a 116 migrantes* » (Le gouvernement applique une convention de ça fait 26 ans pour expulser 116 migrants), quotidien "El País" de 24 août 2018.

court-métrage réalisé à Ceuta allait être projeté à Madrid. On m'a dit que Séville serait ma prochaine destination, j'ai alors mentionné la projection et les membres de l'ONG ont cherché une place pour moi à Madrid. Je parlais avec Thierno, une connaissance du CETI qui allait devenir un ami.

J'avais dit à l'une des responsables que mon rêve était de devenir journaliste et elle m'a encouragé à écrire un témoignage pour l'ONG. J'étais très heureux et fier de mes efforts. J'ai aussi endossé le rôle d'interprète entre les « migrants » qui ne parlaient pas espagnol et les membres de l'ONG, ce qui m'a valu une belle surprise le jour de mon départ : les membres de l'association avaient imprimé mon témoignage et l'avaient accroché au mur de la maison. Au moment d'aller prendre le train, j'étais rempli de joie et d'un sentiment d'étrangeté. Pour quelqu'un venu de Guinée, passé par la mer, après l'enfermement au CETI, après la famine, le froid, la fatigue, l'insomnie, la solitude, les problèmes psychologiques, etc., la perspective de prendre le AVE (équivalent espagnol du TGV) pour me rendre dans une grande capitale dont le simple nom me donnait l'impression d'être dans un rêve, avait quelque chose d'irréel.



Premier voyage en train

MADRID, ESPAGNE

Partis le matin, nous sommes arrivés à la gare de Madrid-Chamartin en milieu d'après-midi. Ce jour-là, deux travailleuses d'Accem, l'une originaire de Guinée Équatoriale, l'autre de Roumanie, sont venues nous chercher et nous ont accompagnés dans notre nouvelle maison. Quatre « migrants » y vivaient déjà. Les employées nous ont expliqué les règles de vie, puis nous sommes allés nous doucher et manger. Plus tard, quelque part à Madrid, j'ai retrouvé une amie rencontrée à Ceuta. Elle faisait partie d'un groupe de volontaires venu nous rendre visite au centre où je prenais mes cours d'espagnol. Nous nous sommes promenés. Avec elle, j'ai pris le métro pour la première fois.

Le lendemain, Thierno et moi devions nous rendre dans les locaux d'Accem pour nous présenter. Des travailleuses sociales nous y ont accueillis. Nous avons rencontré la directrice qui nous a lu le règlement intérieur et nous a annoncé que la durée maximum de séjour était de 3 mois, au terme desquels il faudrait quitter la maison et trouver un chez-soi. C'étaient les normes du centre, elles ne pouvaient pas être modifiées. J'ai pensé que 3 mois ce n'était rien, ai commencé à paniquer me projetant déjà à la fin de cette période, me demandant ce que serait la vie d'après. J'avais cru que toutes les souffrances que j'avais subies dans le passé étaient terminées et que maintenant que j'étais dans la Péninsule, dans la capitale de l'Espagne, je pourrais facilement réaliser mes rêves dans un environnement stable. J'ai commencé à douter de beaucoup de choses, surtout parce que je n'avais aucune famille ou connaissance qui aurait pu m'épauler. J'ai compris que je n'étais pas tiré d'affaire et que le combat ne serait pas facile. Nous sommes rentrés à la maison et j'ai commencé à réflé-

chir, me disant que j'avais malgré tout un peu de temps pour trouver une solution. M'intégrer ne me semblait pas être un problème puisque je maîtrisais déjà la langue, commençais à bien connaître les particularités du pays, m'étais fait des amis, étais là pour étudier ; je me disais que tout finirait par bien aller. La projection du court- métrage⁹ allait avoir lieu 3 jours plus tard et je savais qu'il y aurait beaucoup de monde. J'étais très nerveux et espérais que le film me rendrait suffisamment visible pour qu'une solution d'hébergement se présente. J'avais l'impression que c'était ma porte de sortie.

Le jour de la projection, nous sommes allés avec Irène (la professeure de cinéma) chercher l'un des coréalisateurs à la gare routière (les deux autres n'ont pas pu venir). Ce jour-là, le temps filait rapidement, l'heure de la projection est vite arrivée. Les deux groupes de volontaires chrétiens que nous avons rencontrés à Ceuta étaient là. Nous étions très heureux de nous revoir après deux mois. Ils sont venus avec leurs parents, ce à quoi je ne m'attendais pas. J'avais vraiment le trac. On a parlé de tout et de rien. J'étais mal à l'aise en voyant pour la première fois sur grand écran notre film, dur, bruyant, filmé au téléphone. J'appréhendais la réaction des gens. À la fin, le public nous a interrogés au sujet de la traversée, de notre expérience ; j'ai répondu aux questions, je parlais, j'étais écouté, mais n'ai pas eu la sensation d'être compris. La projection s'est terminée, nous avons quitté la salle en discutant. L'un de mes amis m'a donné son numéro de téléphone. Tous m'ont dit de les appeler en cas de besoin, ce qui m'a donné de l'espoir quant à ma situation.

⁹ Court-métrage « *La vida del inmigrante* » (La vie de l'immigré), disponible sur Vimeo: <https://vimeo.com/282930646>



L'équipe du court-métrage « La vida del inmigrante »

La même semaine, j'ai trouvé un établissement scolaire qui acceptait les étudiants immigrés. Les cours avaient déjà commencé depuis quelques semaines. Lors de mon entretien avec la directrice, nous avons détaillé mon parcours scolaire ; elle savait mon intérêt profond pour les études. J'ai passé les tests de langue et les ai réussis. Je savais qu'il faudrait probablement reprendre mes études à un niveau plus bas que là où je les avais laissées (début d'études universitaires) mais je me suis vu refuser l'accès aux classes niveau ESO (équivalent espagnol du brevet). On m'a proposé une formation professionnelle, ce qui m'a beaucoup déçu. J'avais le choix entre la coiffure, le jardinage ou la cuisine. Rien ne me convenait, mais pour ne pas devenir fou, il fallait que j'étudie. J'ai donc choisi la cuisine.



À l'école de cuisine

J'ai été très bien intégré dans l'école. Mes camarades ne savaient pas que j'étais immigré, j'ai toujours entretenu mon hygiène et j'étais toujours propre ; je parlais couramment l'espagnol et c'est pourquoi personne ne m'a remarqué, ni demandé comment je vivais et avec qui. Je protégeais ma dignité.

Les jours passaient, les semaines aussi. J'échangeais des messages avec certains de mes amis des groupes de volontaires chrétiens, mais petit à petit leur temps de réponse s'allongeait, jusqu'à ce qu'ils ont cessé de me contacter. Je me posais beaucoup de questions. Pourquoi un tel délai de réponse ? Pourquoi plus de réponse ? Pourquoi ce silence ? Un jour, un membre du groupe m'a écrit et m'a demandé si je vivais toujours à Madrid. J'ai dit oui, mais j'ai précisé qu'il

me faudrait quitter la maison où j'étais logé quelques jours plus tard. Il m'a demandé où je comptais aller. Je lui ai dit que je ne savais pas, il a juste répondu : « bon courage ». J'étais choqué. J'ai alors décidé de ne plus rien attendre de ces personnes, de ne plus espérer d'aide de leur part. Je me disais que le jour de mon départ, j'aurais pris une décision. Rester ou partir. Je commençais à penser à aller en France. J'étais très inquiet, tous les soirs j'appelais mes amis qui vivaient en Espagne, mais personne ne pouvait m'aider car ils étaient dans la même situation que moi. Une personne économiquement dépendante ne peut en aider une autre à s'en sortir. Nous étions au mois de novembre, peu à peu le jour du départ approchait, je n'avais nulle part où aller. Il faisait déjà très froid à Madrid et je n'allais pas supporter de dormir dehors. Je savais qu'en France des connaissances pourraient m'héberger, et je parlais déjà la langue. La veille du jour où je devais quitter la maison, j'ai donc pris la décision d'aller en France. Le même soir, la directrice de l'ONG m'a appelé et demandé si j'avais trouvé un endroit où aller. Je lui ai répondu que non mais qu'elle n'avait pas à s'inquiéter, que j'allais trouver. Elle a raccroché.

Le lendemain, j'ai pris le métro pour une dernière promenade dans le centre. Après quelques arrêts, je suis tombée sur Teo, ma professeure de Ceuta. Elle ne m'a pas reconnu tout de suite. Nous avons commencé à parler, elle s'est finalement souvenue de moi. Je lui ai dit que la nuit suivante j'allais partir pour la France. Elle m'a demandé pourquoi. Je ne pouvais pas mentir, je ne sais pas mentir, alors je lui ai dit que bientôt je n'aurais nulle part où dormir. Elle m'a dit que ce n'était pas possible, que c'était trop dommage, qu'elle allait trouver une solution. Elle m'a dit que s'il y avait eu une place dans sa maison, elle m'aurait accueilli, mais que son logement était

trop petit. Elle a appelé une de ses amies et lui a expliqué la situation. Cette amie a dit qu'elle n'était pas chez elle, mais que son mari, lui, y était ; qu'elle allait l'appeler pour lui dire que j'arrivais. Quand elles ont fini de parler, Teo m'a envoyé l'adresse et le numéro de téléphone. J'ai appelé le mari qui m'a dit que je pouvais passer le voir tout de suite. J'ai rencontré un homme sympathique et accueillant, impressionné par le fait que je parle espagnol. Il s'est intéressé à mon histoire, m'a demandé d'où je venais, depuis quand j'étais en Espagne. Quand il a su que je venais de Guinée, il m'a dit que, parmi les deux autres personnes que la famille accueillait, il y avait un autre guinéen. Il m'a ensuite dit que si je pouvais rester une nuit de plus dans la maison Accem, ça lui laisserait le temps de préparer mon arrivée, mais que si ce n'était pas possible, lui et sa famille pourraient m'accueillir le soir même. Je suis rentré, ai dit aux travailleuses que j'avais trouvé un endroit, ai demandé s'il était possible de passer une nuit de plus ici. Cette nuit m'a été accordée.

Le lendemain, je suis arrivé dans la maison et j'ai rencontré toute la famille. À première vue, tout allait bien se passer, j'avais l'impression d'être libre de mes mouvements. Au début, je ne participais pas tellement à la vie commune, j'étais timide, peu habitué à ce genre de confort et à ce style de vie familiale. Je poursuivais toujours ma formation de cuisinier de 15h à 21h chaque jour de la semaine ; c'était très prenant. C'est en me liant d'amitié avec les autres habitants que j'ai commencé à comprendre ce que la famille d'accueil attendait de nous, qu'il y avait toute une série de règles – insidieuses – qu'il nous fallait respecter. Nous étions en quelque sorte considérés comme des domestiques. Parfois, après avoir attendu que nous ayons mis la table pour tout le monde, on nous disait que le dîner n'aurait pas lieu dans la maison où

nous étions (la famille possédait deux chalets) ; il nous fallait donc tout recommencer. Ils laissaient traîner la vaisselle sale, voire la salissaient volontairement pour que nous la lavions. Ils attendaient de nous qu'on s'occupe des tâches ménagères, du bazar de leurs enfants. Nous n'avions pas le droit de parler français, notre langue maternelle. Je n'en revenais pas : on m'interdisait, en Europe, de parler une langue européenne !

Un soir, ce fut l'événement de trop, j'en ai eu marre. J'avais mis la table, et la femme m'a encore une fois demandé de la mettre dans l'autre maison. J'ai tout laissé, dit que je n'avais plus envie de manger et remonté dans ma chambre. Plus tard j'avais faim, je suis descendu dans la cuisine pour me réchauffer à dîner. La femme, qui me guettait, est entrée dans la pièce et m'a dit que je ne pouvais pas faire ça, que j'avais déjà dit que je ne mangerais pas. Elle a pris l'assiette de mes mains et a jeté la nourriture à la poubelle. Ce qui est incroyable, c'est que cette femme était avocate et travaillait à la mairie de Madrid. Les adultes nous insultaient devant leurs enfants, ils n'avaient aucun respect pour nous. Leur enfant adoptif, âgé de 5 ans et originaire d'Asie, subissait aussi de mauvais traitements. Ils ne lui achetaient pas de chaussures, pas de vêtements, alors que leur fille biologique était gâtée et parlait mal aux gens. Observant toutes ces inégalités, notamment la non-assistance apportée au petit enfant adopté, j'ai compris que les choses n'allaient pas s'arranger pour moi. À force de supporter ces mauvais traitements quotidiens, j'ai fini par sombrer moralement.

Le couple m'avait par ailleurs parlé de l'argent de poche qu'il me donnerait à chaque fin de mois. J'ai vécu le premier mois sans argent. Puis ils m'ont offert une somme pour que je m'achète des vêtements et un téléphone et ensuite j'ai com-

mencé à percevoir environ 200€ par mois, un peu moins que les autres. Environ 3 mois plus tard, pendant les vacances de Noël, le couple nous a fait vendre des objets recyclés sur le marché de la *Plaza Mayor*, nous faisant croire que les bénéfices de cette vente correspondraient à notre salaire du mois. Pendant 3 à 4 jours, nous n'avons même pas encaissé 30€. Les gens venaient, personne n'achetait. J'étais très mal à l'aise, j'avais honte. À ce moment-là, je commençais à comprendre que tout ce que le couple me disait du fonctionnement interne était faux, que je n'étais pas dans n'importe quelle famille d'accueil bénévole. J'ai compris qu'ils se présentaient publiquement comme bienfaiteurs et défenseurs des droits humains, sauf que, sous cette image, se cachaient des actes quotidiens de maltraitance. J'avais simplement espéré être accueilli avec respect et dignité et je me faisais exploiter.

Le couple nous mentait aussi sur la provenance de l'argent qu'ils nous donnaient, nous faisant croire que c'était le leur. J'ai découvert pourtant que cela provenait d'une association, du nom « Apoyo »¹⁰. J'ai été très surpris, désespéré, et pourtant tout faisait sens : les deux chalets qu'occupait la famille, les sorties toujours en groupe, les participations aux manifestations, aux conférences, les publications sur internet, les interviews auxquelles nous devions nous prêter. J'étais déçu, dégoûté, révolté. J'ai décidé de ne plus me laisser faire. Les autres habitants m'ont imité. Nous ne nous soumettons plus. Le couple a alors arrêté de nous verser l'argent mensuel. Ce mois-là j'allais envoyer ma part à ma mère, mais je n'ai rien perçu.

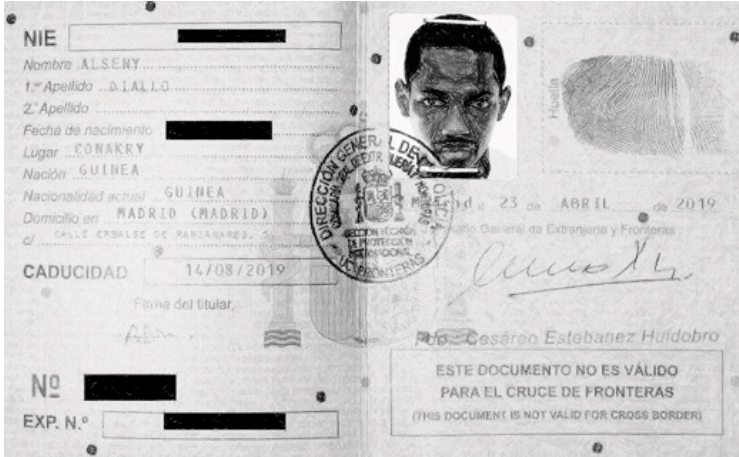
Partout et dans toutes les strates de la société, ce profil de personne trompe les immigrés qui n'ont pas le pouvoir de

¹⁰ Plus d'information sur le glossaire en annexe.

les dénoncer parce qu'ils n'ont pas de voix, parce qu'ils ne seraient pas crus. Ces faux héros forment un barrage entre la société et nous ; nous devenons en quelque sorte dépendants d'eux, et nous ne pouvons pas les dénoncer. C'est pourquoi certains d'entre nous acceptent ces maltraitances et ferment les yeux. Ils nous influencent par leur pouvoir, administrent tous les aspects de nos vies. Ils sont parfois responsables des associations, gestionnaires des maisons, bénéficiaires des subventions. Ce profil de personnes soi disant solidaires peuvent être nos premiers ennemis, nos tortionnaires. Cela ne se voit pas, et les victimes n'ont personne qui les comprenne, qui les défende, car pour elles, pour nous, le plus important est d'avoir un endroit où vivre et manger. La façon dont nous sommes traités est secondaire. Nos souffrances psychiques ne comptent pas, ne peuvent pas être comprises.

Après seulement 7 mois de séjour à Madrid, il est arrivé un moment où je ne supportais plus de vivre avec la famille qui m'hébergeait. Pour quitter la maison, j'ai décidé de faire une demande d'asile mais je n'avais aucune information sur la procédure. J'en ai parlé au chef de maison qui m'a conseillé de m'adresser à Patuca, une avocate. J'ai découvert, mais trop tard, qu'elle était aussi membre de l'association. Je l'ai contactée et elle m'a donné rendez-vous à son bureau. Elle a commencé par me demander quelles étaient les raisons qui me poussaient à demander l'asile, alors que je vivais au sein d'une famille d'accueil. Je lui ai parlé des problèmes de la maison, des violations de mes droits, de tout ce qui faisait que je voulais vivre seul. Elle m'a dit de prendre rendez-vous avec les services d'asile pour faire la première demande. J'y suis allé, j'ai obtenu un rendez-vous deux semaines après. Une fois de retour à la maison, je l'ai appelée pour la tenir au courant mais elle n'a pas décroché. Je lui ai envoyé la capture

d'écran des informations sur le rendez-vous par WhatsApp ; elle l'a vue, n'a jamais répondu. Je me disais qu'elle était occupée. Quelques jours après, elle m'a répondu en me disant de la rappeler la veille du rendez-vous.



Carte espagnole de demandeur de protection internationale

Je me suis rendu dans ses bureaux. Elle aurait dû mieux me préparer pour l'interview, pourtant elle m'a donné des consignes qui sont devenues un piège. À la question « êtes-vous logé ? », elle m'a conseillé de répondre oui ; à la question « souhaitez-vous faire venir votre famille ici ? », question qui ne m'a jamais été posée, elle m'a dit de répondre non ; à la question « pourquoi avez-vous quitté votre pays ? », elle m'a dit de répondre que mes oncles avaient volé l'héritage de mon père. Or, à ce moment-là je ne savais rien de l'asile. Je ne savais pas par exemple qu'une personne hébergée qui demande l'asile n'a droit ni à un logement ni à une allocation. Ou qu'une personne qui n'est pas en danger de persécution par les autorités de son pays n'obtient pas l'asile. Je ne savais

pas non plus que si je l'obtenais je ne pourrais plus jamais rentrer chez moi. Ou que si mes empreintes étaient prises en Espagne et que ma demande était rejetée, je ne pourrais pas demander à nouveau l'asile dans un autre pays de l'Union Européenne. Une demande rejetée équivaut à une obligation de quitter le territoire, mais si l'on demande l'asile ailleurs on se retrouve « dublinés »¹¹ et donc renvoyés dans le pays de la première demande. Mon ignorance me rendait dépendant des dires de cette femme. Elle était avocate, semblait défendre les migrants ; j'avais cru que l'avoir de mon côté était une chance.

Le rendez-vous était dans un commissariat. L'interview a été très rapide. J'ai donné exactement les réponses qu'elle m'a dictées, sentant, au moment où je les prononçais, qu'elles ne me permettraient pas d'obtenir l'asile. Après l'entretien, les policiers m'ont remis ma carte de demandeur d'asile à renouveler tous les 6 mois, ainsi qu'une transcription écrite que je lui ai envoyée par message. Pas de réponse. Deux semaines plus tard je l'ai rappelée, je voulais savoir qu'elles étaient ses impressions : elle ne m'a pas répondu. Trois mois après, je l'ai appelée à nouveau en prenant comme prétexte une question sur le renouvellement de ma carte de demandeur d'asile, elle n'a pas décroché. Amer, lassé d'être sans réponse, je lui ai laissé un message. J'en avais marre, lui faisais mes adieux. Et le jour du renouvellement de la carte, j'ai appris que ma demande était rejetée.

Je me suis dit à ce moment que j'aurais du mal à faire confiance à certaines personnes qui se présentent comme les défenseurs de nos droits. Je demandais l'asile pour m'échapper, pour quitter un milieu où la malveillance se cachait derrière

¹¹ En référence au Règlement de l'Union européenne dit « Dublin » qui établit les normes pour déterminer l'état responsable de l'examen d'une demande d'asile.

les meilleures intentions, et cette avocate s'est avérée n'être qu'un autre maillon de la chaîne. Elle était bien connue, admirée, considérée, reconnue comme défenseuse des droits des migrants, mais ceux d'entre nous qui l'ont choisie pour qu'elle nous accompagne savent qui elle est vraiment. J'ai appris plus tard que cette association, Apoyo, est gérée par le couple qui m'hébergeait et par un prêtre (je connais des personnes qui ont vécu chez lui et qui ont été encore plus malmenées que moi). L'association comptait aussi parmi ses membres cette avocate, cheffe du « gang ». Toutes ces personnes étaient de mèche : ce sont des gens aisés qui jouissent d'un prestige social non mérité, ce sont de faux défenseurs, de faux religieux, qui trompent les gens qu'ils prétendent défendre pour asseoir leur autorité. Mais elles sont intouchables. J'ai traversé plusieurs enfers pendant mon expérience migratoire, mais c'est celui qui me laisse le goût le plus amer. Après un long moment passé au centre de rétention de Ceuta, pouvoir enfin rencontrer des gens qui nous accueillent, nous parlent de nourriture, de soins, d'accompagnement administratif, de soutien financier, c'était la vie qui revient. L'image que nous les Africains nous étions toujours faite de l'Europe semblait palpable.

Mais rien de tout cela n'était vrai.

Quand ma demande d'asile a été rejetée j'ai reçu une obligation de quitter le territoire espagnol. J'avais 15 jours pour faire un recours, ce que je n'ai pas fait parce que je ne savais pas comment m'y prendre. J'étais seul, je n'avais personne pour m'aider à ester en justice. Cette avocate a détruit ma vie. Après être arrivé dans cette maison, après tant de temps passé à m'habituer à la culture, à apprendre la langue, à m'intégrer, je n'avais plus envisagé une seule fois qu'un

jour je quitterai l'Espagne. J'avais été assez chanceux pour aller témoigner dans certaines des universités les plus réputées du pays comme l'Université Carlos III et l'Université de Salamanque. J'avais aussi réalisé un court-métrage et bien d'autres choses. Voir ma vie commencer à se dissoudre ainsi à cause d'un groupe de personnes m'a fait me sentir totalement découragé. J'en ai eu ras-le bol. La seule chose qui m'aidait à tenir, qui me faisait me sentir mieux, c'était de quitter la maison pour aller à l'école, étudier, y retrouver des amis tout à fait étrangers à mes problèmes ; oublier tout ça le temps des cours. J'ai voulu dénoncer ces gens qui s'enrichissent par les mensonges, la méchanceté et les abus. J'ai écrit un mail que j'ai envoyé à des associations anti-racistes, des paroissiennes, des défenseurs des droits des migrants. Beaucoup ne m'ont pas pris au sérieux. Seul SOS Racisme m'a répondu, m'a demandé le nom de l'association. Ses bénévoles me croyaient, connaissaient ce type d'abus ; voulaient même publier mon témoignage mais ça n'a jamais abouti, car mes amis de la maison, par peur, m'ont dit de ne pas donner suite. Comprenant qu'ils n'allaient plus me soutenir, j'ai laissé tomber.

Nous - personnes migrantes - sommes des sans voix. Nous avons besoin de personnes qui nous écoutent, nous défendent, sans rien attendre en retour. C'est aussi pour transmettre ce message que je fais ce livre, afin que ce type d'abus et ces agresseurs cachés cessent de parler à notre place. Souvenez-vous que les droits humains sont censés, et cela sans distinction ni de race, ni de genre, ni de langue, ni de classe, ni de religion, ni d'opinion politique, garantir les conditions qui permettent aux gens de vivre en paix.

J'ai décidé enfin de quitter la maison où j'étais logé. On ne me respectait pas, ma dignité ne signifiait rien, je ne pouvais

plus le supporter. Le problème était que je n'avais pas d'autre endroit où aller. J'ai appelé Irene (ma professeure de cinéma à Ceuta), pensant qu'elle serait la seule à pouvoir m'aider, me comprendre. Je l'ai informée de la situation, elle m'a donné un rendez-vous pour que nous puissions nous rencontrer et discuter. Quelques jours plus tard, je l'ai retrouvée dans un café du centre-ville. Elle m'a demandé pourquoi je voulais quitter la maison, ce qui s'était passé. Je lui ai expliqué et elle s'est sentie vraiment mal, m'a dit qu'elle allait m'aider à les dénoncer, à les exposer. J'avais toujours peur de ne pas être compris par mes amis de la maison, qui faisaient abstraction des mauvais traitements. Je lui ai dit que tout ce que je voulais c'était abandonner cet endroit.

J'ai de nouveau envisagé ce jour-là la possibilité de quitter le pays. Irene ne voulait pas que je m'en aille, mais elle n'avait nulle part où me loger. Le coronavirus arrivait en Europe, les cas se multipliaient à Madrid, des décès étaient signalés dans le sud de la ville. L'école, mon seul réconfort, avait été fermée ; je ne voyais plus comment rester. Tout semblait sur le point de fermer, des patrouilles se préparaient, surveillaient les accès et sorties de la ville. Nous avons continué à parler et j'ai pris la décision de partir pour la France. Elle m'a acheté un billet de bus en ligne, m'a donné de l'argent pour le voyage, des gants et une capuche pour me protéger du froid. J'étais heureux et reconnaissant d'avoir pu discuter avec elle avant de prendre une décision. Quand on s'est dit au revoir, je lui ai donné mes documents ainsi que mes diplômes obtenus depuis mon arrivée en Espagne pour qu'elle les conserve précieusement. Elle m'a dit : « Alseny, tu seras toujours entre de bonnes mains. Quoi qu'il arrive, tu es un combattant, tu sais ce que tu veux ». Je l'ai remerciée pour tout et nous nous sommes quittés. J'ai appelé un ami de l'école qui était avec

d'autres amis et lui ai dit que je quittais l'Espagne. Eux non plus n'avaient pas pu m'aider. Je suis allé les voir, j'ai de nouveau évoqué les motifs de mon départ. Ils ont été choqués. Ça faisait au moins deux ans que j'étais là et partir soudainement était douloureux mais il n'y avait pas d'autre option. Je suis resté quelques heures avec eux et, très ému, je leur ai finalement dit au revoir, en espérant que nous nous reverrions un jour.

Mon bus quittait la ville à 23h30 le soir même. Je suis rentré à la maison. J'ai fait mes valises, me suis douché. J'ai attendu la dernière minute pour prévenir le couple. La femme était à la maison à cause du confinement, mais c'est par un long message WhatsApp que je l'ai prévenue que je partais. J'ai posté ce message pour exposer mes raisons sur le groupe que tous les habitants des maisons partageaient. La femme m'a demandé en privé de la rejoindre dans le salon afin que nous discussions, son mari, elle et moi. J'ai fait exprès d'ouvrir le message, je voulais qu'elle sache que je l'avais lu. J'ai salué l'enfant adopté qui ne comprenait pas les raisons de mon départ et je suis sorti. J'ai vu la femme me regarder par la fenêtre. Mes amis de la maison m'ont accompagné à la gare routière de Mendez-Alvaro. Je les ai salués avec beaucoup d'émotion, mais comme d'habitude, nous nous sommes dits qu'en tant qu'aventuriers nous nous recroiserions un jour.

Mon dernier jour à Madrid, ville dans laquelle je m'étais vu vivre, fut une journée aussi longue qu'émouvante.



Dans le Metro à Madrid

FRONTIÈRE ESPAGNE - FRANCE

Je suis arrivé à Saint-Sébastien le lendemain à 9h du matin et j'ai attendu le bus de 15h direction Paris en passant par Irún, dernière ville espagnole avant la frontière. J'ai passé ces longues heures à observer le bonheur des gens : des enfants heureux d'être avec leurs parents, des familles, des couples qui ne connaissaient ni la peur ni l'inquiétude qui étaient les miennes. J'avais peur de me faire contrôler par la police, qu'on me demande mes papiers. J'appréhendais la traversée de la frontière avec tous ses gardes de sécurité. Tout était mélangé dans mon esprit et dans mon corps : la faim, la peur, les angoisses.

Je suis monté dans le bus qui, une fois à la frontière, a été arrêté par la police française pour un contrôle de routine. Je n'étais pas surpris, j'avais été prévenu par des amis arrivés en France qu'il y en avait. Deux policiers en uniforme sont entrés dans le bus, ont demandé aux gens leurs papiers. Je n'avais que ma carte d'étudiant qui non seulement était périmée, mais ne correspondait pas à ce qu'ils me demandaient. Au début j'ai pensé à me cacher, mais ils avaient des chiens capables de sentir mon odeur. Je suis donc resté assis. Ils m'ont contrôlé. L'un des policiers a failli accepter ma carte d'étudiant comme papier d'identité valable, mais son chef, qui se trouvait à un mètre de lui, ne l'a pas laissé faire. Ils m'ont fait descendre du bus avec tous mes bagages et ils m'ont demandé pourquoi je voulais entrer en France. J'ai répondu à toutes leurs questions en français. Ils m'ont aussi demandé mon nom, mon prénom, mon origine, puis ils ont appelé la police espagnole pour l'informer de la situation et m'ont ramené de l'autre côté de la frontière. Deux agents en civil nous

attendaient dans une baraque en bord d'autoroute. Aucun ne parlait la langue de l'autre : les policiers espagnols ne parlaient pas français, les policiers français ne parlaient pas espagnol. Je n'en revenais pas. De clandestin j'ai été une nouvelle fois promu traducteur. La police française est repartie, le bus a continué son chemin sans moi. Je savais que ce ne serait pas le jour où j'allais entrer en France, mais j'étais tout de même à peu près confiant. La police espagnole m'a demandé pourquoi je ne restais pas en Espagne puisque je parlais parfaitement la langue. Je leur ai alors expliqué la situation, pensant qu'ils seraient compatissants, se rendraient compte que c'était ma seule option et me laisseraient repartir libre. Au contraire, ils ont saisi tout ce que j'avais (valise, argent, portable, portefeuille, etc.) et m'ont enfermé seul dans une petite pièce. Une trentaine de minutes plus tard, ils m'ont fait monter dans une voiture de police, nous avons roulé 10 à 15 minutes et sommes arrivés au poste de police d'Irun. Dans le commissariat, un groupe de migrants était en train d'être enregistré. Ils m'ont fait entrer dans un bureau et j'ai dû de nouveau décliner mon identité. On nous a dit d'ôter nos vêtements, nos ceintures et nos lacets. Je me suis retrouvé en débardeur et caleçon. J'ai reconnu les procédés de Ceuta. Ils m'ont pris en photo, ont relevé mes empreintes digitales et m'ont enfermé.

J'étais épuisé. Après avoir passé deux jours sans dormir, sans manger, après l'interpellation, j'avais juste besoin d'un endroit où me reposer. Mais pas un endroit comme la prison. Dans ma cellule, il y avait un autre garçon marocain qui vivait en France mais avait été expulsé vers le Maroc. Comme moi, il n'avait pas eu d'autre choix que de traverser la frontière. C'est là qu'il avait été pris, deux jours plus tôt. Je me suis imaginé être bloqué ici plusieurs jours quand une heure déjà

me paraissait insupportable. J'ai dormi un peu, et, quand je me suis réveillé, l'autre gars était toujours là. J'avais perdu la notion du temps, je ne savais plus quel jour on était. Ils nous ont finalement fait sortir de nos cellules, ont appelé une avocate et un traducteur. Il y avait 7 ou 8 garçons qui avaient eux aussi tenté de franchir la frontière. Aucun d'entre eux ne parlait espagnol. Ils nous ont fait signer des convocations nous engageant à nous rendre au tribunal deux semaines après, nous ont rendu nos affaires et nous ont fait sortir. Je savais que quelque chose de ce genre pouvait se produire et n'avais donc pas peur.

Je ne connaissais rien ni personne à Irun. Nous étions en mars, il était 17h, il faisait très froid. Il me fallait traîner mes bagages. La nuit s'est mise à tomber et je ne savais pas où j'allais dormir. Je me suis assis sur une place. Un homme s'est alors approché et m'a demandé si je voulais passer la frontière. Il m'a dit qu'il savait comment ça marchait, qu'il connaissait des passeurs, que je n'avais qu'à le suivre. Il fallait juste rester discret. Il m'a conduit à un foyer de la Croix-Rouge et m'a dit de rester là, le temps qu'il passe un coup de fil. Il est revenu m'annoncer qu'une personne allait arriver pour me faire passer dans les minutes suivantes. Nous avons discuté du prix qu'il pouvait m'aider à négocier. Quand le passeur est arrivé, il lui a demandé de me faire un prix me présentant comme son ami. J'ai payé cinquante euros au passeur pour qu'il me conduise de l'autre côté de la frontière. Mon « ami » a empoché les trente euros de différence. Le passeur est parti et nous l'avons retrouvé quelques minutes plus tard à un point de rendez-vous. Il m'a demandé si j'étais fou d'amener autant de bagages, mais les a quand même mis dans le coffre. Je suis monté à l'arrière. Il s'est mis à conduire comme un fou, à rouler excessivement vite. Il était ivre mort et ne roulait pas

droit, je me cognais partout. Pendant le trajet, il m'a dit de ne rien raconter à la police dans le cas où je serais arrêté.

Une vingtaine de minutes plus tard, il me débarquait à la hâte devant la gare d'Hendaye, avant de repartir en trombe, sans doute par peur de la police. Je n'étais toutefois pas tiré d'affaire car il y a toujours des policiers qui patrouillent, surtout autour des gares. Je suis entré dans la station pour attendre le train direction Bayonne, il y en avait un qui devait passer une heure plus tard. Je ne pensais qu'à m'éloigner de la frontière. J'étais nerveux, je me retournais chaque fois que j'entendais le bruit d'une voiture. Une vingtaine de minutes après mon arrivée, 3 policiers sont apparus sur le quai. L'un d'eux faisait partie de ceux qui m'avaient contrôlé dans le bus. Il ne m'a pas reconnu sur le coup. Ils m'ont fait monter dans la voiture, ont repris mes informations. Leur chef leur a dit que j'étais déjà dans le fichier ; c'est alors que le policier m'a reconnu. Ils m'ont conduit sur un pont au milieu de nulle part, à cheval entre les deux pays. Il faisait quasiment nuit noire. J'étais congelé. Je suis reparti à pieds vers Irun, en utilisant le GPS de mon téléphone pour ne pas me perdre. J'ai marché 6 kilomètres et suis arrivé sur la place où j'avais rencontré la personne qui m'avait présenté au passeur. J'avais heureusement enregistré son numéro. Je lui ai expliqué ce qui m'était arrivé et l'homme m'a dit que ce n'était pas l'accord qu'il avait passé avec le conducteur, qu'il n'était pas censé me déposer à Hendaye mais aurait dû me conduire jusqu'à Bayonne. Il m'a dit qu'il allait me trouver quelqu'un d'autre qu'il connaissait. Je me méfiais, je lui ai dit que cette fois je ne paierais que le passeur. Il était d'accord. Nous avons retrouvé cet autre passeur dans un bar. Il nous a dit que nous roulerions de nuit afin d'éviter les contrôles. Nous avons pris la route entre 22 et 23 heures. Une femme et ses deux enfants originaires du Mali

nous avaient rejoints. 40 minutes plus tard, nous arrivions à Bayonne. J'étais épuisé mais content, j'étais en France, j'avais un endroit où dormir.



PARIS, FRANCE

À Bayonne, le foyer était bondé. Je me sentais en sécurité car la police ne pouvait pas y entrer. Un ami d'Espagne a envoyé sur un groupe WhatsApp une vidéo des militaires bloquant toutes les entrées de Madrid : la ville se fermait sur elle-même à cause du nouveau virus. Je me disais que j'avais une chance folle d'être parti avant. Si j'avais raté mon bus, si j'étais resté quelques heures de plus là-bas, c'était fini. Les volontaires du foyer bayonnais ont pris nos informations et nous ont donné de la nourriture et un matelas pour passer la nuit. Ils ont demandé qui prévoyait de partir le lendemain. Ceux qui n'avaient pas de destination pouvaient rester pour un maximum de deux semaines. Moi j'avais déjà acheté mon billet de bus pour Paris qui devait partir le soir suivant. Toute la nuit j'ai réfléchi à l'endroit où j'allais aller une fois là-bas. Après tout ce qui s'était passé, les deux traversées de la frontière, les contrôles, la prison, la marche, la perte de notion temporelle, je me suis finalement endormi.

Le lendemain j'ai demandé à quelqu'un de me prêter son téléphone car je n'avais pas de carte SIM française. J'ai appelé mon ami Thierno qui, entre-temps, s'était installé à la capitale. Il m'a dit de le rappeler dès mon arrivée à la gare de Bercy-Seine où il viendrait me chercher. Le soir je suis monté dans le bus, et le matin suivant, vers 9h, je suis finalement arrivé. Thierno est venu me chercher comme convenu. L'ambiance était bizarre, le gouvernement avait fermé les classes à cause du virus, c'est pour cela qu'il avait pu venir. J'avais comme objectif de faire une demande d'asile, seule option qui se présentait à moi, pour ne pas avoir à dormir dehors ni déranger mon ami. Lui n'avait pas le droit de m'héberger

car l'association qui le prenait en charge faisait des contrôles réguliers. Il m'a dit que je pouvais toutefois rester quelques nuits chez lui pour pouvoir me reposer, à condition de rester dehors toute la journée ; il m'a proposé de m'accompagner au bureau pour demander l'asile. Nous étions le 16 mars 2020 et la France allait être confinée pendant quasiment 2 mois à partir du lendemain.

Je n'ai pas eu d'autre choix que de rester chez lui. Chaque semaine je m'attendais à trouver des solutions. Je continuais de suivre les cours de mon école madrilène en ligne, j'ai passé les examens, y compris pratiques, à distance ; et j'ai réussi. Cela a bizarrement été rendu possible grâce aux confinements français et espagnol. J'essayais quotidiennement d'appeler le bureau d'asile, mais le numéro ne semblait pas être le bon. J'ai essayé de joindre le 115 pour trouver un logement ; on ne m'a pas répondu. Mon ami m'a très bien accueilli et son colocataire était gentil, mais je ne pensais pas que ce serait si long. J'avais peur de les déranger, surtout celui que je ne connaissais pas. Nous sommes finalement devenus amis. Le mois du Ramadan a commencé et nous avons été déconfinés au bout du quinzième jour, le 11 mai. Une semaine avant, les responsables de l'association avaient annoncé aux résidents que leurs bureaux seraient transférés dans l'immeuble où nous étions. Au moment du déconfinement, j'ai donc dû quitter l'appartement pour que mon ami ne risque pas l'expulsion. Je devais trouver un autre lieu. J'étais dans Paris, j'étais vraiment très inquiet, désespéré. Le soir, parfois, je dormais dehors. Le 115 ne m'a jamais trouvé d'abris. Thierno m'aidait à entrer en contact avec des personnes parmi ses connaissances qui pourraient m'héberger pour une nuit.

Tout a changé pendant la pandémie, y compris la manière dont on pouvait demander l'asile. Thierno m'avait acheté une carte SIM et j'appelais des connaissances qui avaient été régularisées pour savoir comment elles avaient fait. Mais toutes les procédures avaient changé. Un jour je me suis rendu à la préfecture de Cergy, j'avais dormi pas loin et la personne qui m'avait accueilli m'y a accompagné. J'ai vu un panneau d'affichage qui informait de la dématérialisation des démarches. Il y avait différentes procédures : celle qui m'intéressait concernait les nouveaux demandeurs. J'ai pris le numéro de l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration). Il n'y avait plus qu'un numéro unique à appeler pour toute la région Île-de-France, sans distinction. J'appelais chaque matin, la ligne était constamment occupée. Pendant des mois, personne n'a répondu.

Les jours, les semaines, les mois passaient, avec le stress, l'angoisse de ne pas savoir où aller, où dormir. J'oscillais entre des moments où j'étais super inquiet, d'autres où j'espérais que bientôt les choses allaient avancer. Ce ne fut pas le cas. Un jour, vers la fin de l'été, un ami m'a vu dans un parc. Il m'a trouvé physiquement affaibli, s'est inquiété de mon état de santé et m'a parlé d'une association, le Comede¹², qui aide aux personnes en situation de détresse. Les bénévoles seraient prêts à prendre soin de moi sans rien demander. Quelques jours plus tard, je me suis rendu dans leurs locaux au Kremlin-Bicêtre. Je leur ai tout raconté et me suis senti compris. Mais au début, avec le traumatisme suite à l'expérience chez Apoyo à Madrid, j'ai beaucoup douté de la sincérité des personnes que j'avais face à moi. J'avais peur de retomber sur des gens qui allaient profiter, mentir, ne pas me considérer. Puisque j'avais besoin d'aide, j'ai tout de même

¹² Comede, Comité pour la santé des exilés, plus d'information dans le glossaire en annexe.

pris le risque. Ils m'ont aidé avec tout ce dont j'avais besoin sur le plan de la santé. J'ai vu un médecin généraliste, une psychologue et plusieurs ostéopathes parce que j'avais mal au dos depuis mon départ de Guinée, ce qui m'a beaucoup affecté tout le long de la traversée. J'ai aussi vu un ophtalmologiste. En 18 mois en Espagne, je n'avais jamais été soigné, jamais vu un médecin, même lors d'une intoxication alimentaire.

Pour moi il existe un gouffre entre l'accueil en France et en Espagne. Le Comede m'a aussi aidé à prendre contact avec des associations pour trouver un endroit où je puisse dormir ou manger. Avec la pandémie, le milieu associatif était dans des situations difficiles, sursollicité. J'ai donc continué à appeler mes amis pour voir s'ils pouvaient m'héberger, mais tous étaient occupés. Certains étudiaient, d'autres travaillaient ; moi je ne pouvais ni étudier ni travailler, je vivais sans argent, sans nourriture adéquate, sans toit. J'étais vraiment seul, j'avais le sentiment d'être devenu invisible. J'étais en dépression mais je ne voulais pas le savoir. J'alternais toujours entre des nuits chez des inconnus et des nuits dans la rue.

Un jour, Maite du centre San Antonio de Ceuta a pris de mes nouvelles sur WhatsApp. On ne s'était pas parlé depuis que j'avais quitté l'Espagne. Elle voulait savoir si j'étais arrivé, comment j'allais, comment je vivais, ce que je faisais. Au début je ne voulais pas lui dire, mais ne pouvant mentir, j'ai fini par tout lui raconter, depuis mon arrivée. Je lui ai dit que je n'avais pas d'endroit où vivre depuis la fin du confinement. Elle m'a dit qu'elle allait contacter un ami à elle qui avait vécu en France. Je ne croyais pas que ça pourrait changer grand-chose. Le lendemain, j'ai reçu un message de Julia, amie de cet ami de Maite. Il était rédigé en espagnol. J'ai pensé qu'elle était

espagnole mais qu'elle vivait en France. Elle me demandait si j'étais en procédure d'asile, si j'étais LGBT. J'ai répondu non. Elle voulait m'orienter vers le BAAM (Bureau d'Accueil et d'Accompagnement des Migrants), mais c'était compliqué pour cet organisme d'héberger des personnes qui n'étaient pas en procédure. Julia m'a dit qu'elle avait écrit à des amis qui vivaient en squat (je ne savais pas ce qu'était un squat), qu'ils en parleraient en réunion et la tiendraient au courant. Une semaine plus tard, le 21 août, elle m'a écrit pour me dire qu'elle avait trouvé un appartement où je pouvais aller, que c'était chez une amie qui s'appelait Pauline et que je pouvais la contacter. Le jour même je lui ai écrit et elle m'a envoyé l'adresse de son appartement en Seine Saint-Denis. On s'est donné rendez-vous le lendemain à 20h. En cours de rénovation, l'appartement n'était pas encore tout à fait habitable, mais Pauline m'a dit que si cela me convenait malgré tout, je pouvais venir y vivre. Pour moi c'était un vrai luxe, j'ai accepté tout de suite.

J'avais enfin un logement.

J'ai commencé à retrouver ma tête. Mon quotidien était fait d'appels à l'OFII et de rendez-vous au Comede. Je passais le reste du temps dans l'appartement à écrire. Le deuxième confinement a été déclaré. Un matin quelqu'un a finalement répondu à mon appel. J'ai entendu une voix féminine : « Office Français de l'Immigration et de l'Intégration, bonjour », je n'en croyais pas mes oreilles. La femme m'a demandé pourquoi j'appelais. J'ai répondu que c'était pour une demande d'asile. Elle m'a demandé si j'étais marié, si j'avais des enfants, j'ai répondu que j'étais seul. Elle m'a demandé de décliner mon identité (nom, prénom, âge, pays d'origine, numéro de téléphone) et lui dire dans quel département j'habitais. Du-


rant la conversation, j'ai reçu un texto m'indiquant que j'avais rendez-vous deux jours plus tard avec l'association Coallia, dont les bureaux se situent à Aubervilliers.

Guichet unique de Bobigny -
13 rue Marguerite-Yourcenar
93000 BOBIGNY

Tel :
Mél :

CONVOCAÏON POUR L'ENREGISTREMENT DE LA DEMANDE D'ASILE

Nom : DIALLO
Prénoms : ALHOUSEINE
Né(e) le : [REDACTED]
A : CONAKRY, GUINEE
Nationalité : guinéenne (rép. de guinée)
Adresse :
Chez :
Nombre d'enfants présents : 0 dont : 0 ayant 14 ans et plus



est convoqué(e) au guichet unique asile de la Préfecture le 10 septembre 2020 à 13h30 pour l'enregistrement de la demande d'asile.

Documents à présenter :

- Les indications relatives à son état civil ainsi que, le cas échéant, à celui de son partenaire avec lequel il est lié par une union civile ou de son concubin et à ses enfants à charge ;
- Les documents justifiant qu'il est entré régulièrement en France ou, à défaut, toutes indications portant sur les conditions de son entrée en France et ses itinéraires de voyage à partir de son pays d'origine ;
- Quatre photographies de face, tête nue, de format 3,5 cm x 4,5 cm, récentes et parfaitement ressemblantes ;
- S'il est hébergé par un tiers : une attestation sur l'honneur de l'hébergeant et une photocopie de la pièce d'identité de celui-ci.

Si la personne est déjà titulaire d'un titre de séjour délivré par les autorités françaises et en cours de validité, elle fournit uniquement les photographies et les documents justifiant de l'adresse de domiciliation s'il y a lieu.

A AUBERVILLIERS, le 09/09/2020 délivrée par :
SPA 93

J'étais très heureux, j'avais le sentiment d'avoir fait un grand pas vers mon avenir. Le jour du rendez-vous, les membres de Coallia m'ont expliqué que ce n'était pas eux qui s'occupaient de l'enregistrement pour débiter la procédure de demande d'asile, qu'ils allaient simplement récupérer mes informations et les transmettre à la préfecture. J'ai reçu une fiche reprenant ces informations et une convocation sur laquelle était indiquée l'heure d'un rendez-vous à la préfecture de Bobigny, fixé au lendemain.

J'y suis allé avec la fiche et la convocation. Quelques personnes attendaient pour diverses raisons. J'ai donné la fiche à l'accueil et j'ai reçu un numéro. Après une dizaine de minutes, mon numéro s'est affiché sur l'écran et je me suis rendu au guichet. L'homme derrière la vitre avait ma fiche. Je me suis assis en face de lui. Il m'a demandé si j'étais bien monsieur Diallo, j'ai dit oui, il a ajouté que nous allions procéder à la prise d'empreintes.

Il m'a demandé ensuite de confirmer que j'étais rentré par l'Espagne et là j'ai compris que j'étais en train de me faire « dubliner ». Il avait le fichier Eurodac¹³ sous les yeux. J'étais excédé par cette situation dont j'avais deviné l'issue et le reste de l'entretien s'est mal passé. À la fin, il m'a remis un récépissé et m'a dit d'aller voir une personne de l'OFII. Elle a commencé par me parler de la procédure Dublin et pourquoi elle s'appliquait à mon cas. Elle m'a ensuite demandé si j'avais un logement. Parce que je me souvenais de ce qui s'était passé en Espagne, que je savais que je ne percevais pas d'aides si j'étais logé, et puisque ma présence chez Pauline n'était en principe que temporaire, j'ai dit non. Elle m'a dit qu'on allait

¹³ Système d'information à grande échelle contenant notamment les empreintes digitales de personnes demandantes de protection internationale. Plus d'information sur le glossaire en annexe.


chercher un logement pour moi et m'a fait répondre par écrit à la question de savoir si j'accepterais de quitter la région parisienne si on me trouvait un logement ailleurs. J'ai dit oui. Elle m'a dit que j'allais percevoir à chaque fin de mois une somme d'argent, environ 400€ car je n'avais pas de logement (pour ceux qui ont un logement, c'est 200), et que le récépissé me donnerait le droit à une mutuelle six mois après l'enregistrement et à un titre de transport. Elle m'a montré la date d'expiration du récépissé. Il n'était valable qu'un mois, contre six mois pour les non-dublinés. Nous étions le 10 septembre, il était donc valable jusqu'au 9 octobre, date à laquelle il me faudrait passer par la préfecture pour le renouveler. Elle m'a dit que mon courrier me serait envoyé à Coallia¹⁴, une association qui travaille avec l'OFII, et m'a donné un numéro d'identification pour pouvoir aller le récupérer les mercredis. J'allais recevoir un texto à chaque fois qu'un courrier important m'attendrait : convocations, lettres d'information sur ma situation, etc. Finalement, je n'avais pas le droit de quitter le territoire tant que mon dossier ne serait pas instruit.

Le 1^{er} octobre j'ai reçu un texto me demandant de me présenter à la préfecture le 7 afin de renouveler le récépissé. La lettre de convocation précisait que je pourrais être placé en rétention après ce rendez-vous et reconduit en Espagne. J'en étais malade, aussi effrayé par l'idée de rentrer dans un centre de rétention que par celle d'être renvoyé.

Je m'y suis quand même rendu à la date indiquée. J'ai donné le récépissé et la convocation à l'accueil. La réceptionniste a tamponné la date. On m'a fait patienter dans la salle d'attente. J'ai vu des « dublinés » arriver comme moi, faire les mêmes gestes au-dessus du comptoir et, en se retournant,

¹⁴ Plus d'information sur le glossaire en annexe.

se retrouver entourés de policiers venus pour les arrêter, sans que personne ne leur ait dit quoi que ce soit. J'ai pensé que quelque chose de similaire m'attendait. C'était terrible, vertigineux.


REPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFECTURE DE LA SEINE-SAINT-DENIS

DIRECTION DES MIGRATIONS ET DE L'INTEGRATION
Bureau de l'éloignement et du contentieux

Bobigny, le 21/09/2020

CONVOCATION

N° Etranger : [REDACTED]
NOM : DIALLO
PRENOM : Alhouseine
Nationalité : Guinéenne

Objet : Convocation – procédure DUBLIN

Nous vous invitons à vous présenter à la préfecture de la Seine-Saint-Denis
1, esplanade Jean Moulin – 93007 BOBIGNY
Direction des migrations et de l'intégration (Bâtiment René Cassin)

Porte 1B – Guichet 5

Le 07 octobre 2020 à 09h

Lors de cette convocation vous êtes susceptible d'être placé(e) en rétention et reconduit(e) dans le pays européen qui a accepté de vous réadmettre

Muni des **ORIGINAUX** et des **PHOTOCOPIES** des documents suivants :

- La présente convocation,
- Votre attestation de demande d'asile en cours de validité,
- Le cas échéant, vous devez éventuellement vous présenter muni d'un document d'identité

Préfecture de la Seine-Saint-Denis
Direction des migrations et de l'intégration
Bâtiment René Cassin
1, esplanade Jean Moulin
93007 Bobigny Cedex

B117

Tout se mélangeait : la peur, l'angoisse, le regret d'avoir vécu des choses atroces, tout ça pour finir en prison. J'ai été appelé par une employée, j'ai suivie dans son bureau. Elle avait plusieurs papiers devant elle. Elle m'a demandé si j'étais bien monsieur Diallo, j'ai répondu oui. Elle m'a fait signer un premier papier. Elle m'a réexpliqué que j'étais en procédure de Dublin et que j'avais deux options : faire un recours ou me rendre et accepter de partir. J'ai choisi le recours. Elle m'a tendu un autre papier et m'a refait signer, avant de m'expliquer que j'avais 15 jours pour prendre un avocat et contester l'expulsion. Je devais en plus revenir pointer à la préfecture chaque mardi entre 13h et 14h précisément. Je n'avais pas le droit de ne pas y aller ou d'être en retard. Une absence justifiée serait pardonnable, mais deux seraient considérées comme une fuite qui bloquerait toutes les aides. J'ai une nouvelle fois éprouvé l'inégalité entre les êtres humains. Nous vivons dans un monde où un papier vaut plus qu'une vie. Sans ce papier, vous êtes maltraités, vous êtes une personne illégale¹⁵, en fuite, vous êtes perçu comme moins qu'humain. Il est presque impossible pour quelqu'un qui n'a pas vécu cette expérience de comprendre la douleur des personnes dites « sans-papiers ». J'ai accepté parce que, comme nous tous, je n'avais pas le choix et j'ai signé un nouveau papier. A partir de là, j'ai commencé à percevoir mon allocation. Mon récépissé a été renouvelé pour 4 mois.

Plus tard dans la journée je suis allé au Comede en pensant qu'on allait m'aider à contester. Une employée m'a dit qu'ils ne pouvaient rien faire pour moi mais elle m'a donné le numéro d'un cabinet d'avocats. J'avais l'impression qu'on se débarrassait de moi. J'ai appelé mais le numéro ne fonctionnait pas. Elle m'a donné l'adresse postale du cabinet et je m'y

¹⁵ Plus d'information sur le glossaire en annexe.

suis rendu dans la foulée. Il était fermé, n'ouvrait que le lundi. Nous étions mardi. Je n'avais que 15 jours pour le recours, ne pouvais pas perdre une semaine. J'ai cherché d'autres cabinets sur Internet, en ai trouvé un à la place de la Nation. J'ai appelé, on pouvait me proposer un rendez-vous dès le lendemain. J'y suis allé. J'ai été reçu par une avocate qui m'a demandé si je pouvais payer, j'ai dit non ; elle a dit qu'elle était commise d'office, que ce serait à la charge de l'État. Elle m'a demandé si j'avais bien tous les documents certifiant que j'avais fait une demande d'asile en Espagne et que ma demande avait été rejetée ; s'il y avait quelque chose que je faisais en France (études, suivi médical) qui m'empêcherait d'être expulsé. J'ai bien précisé que j'étais suivi par le Come-de pour des problèmes physiques et psychologiques. Elle a dit qu'il me faudrait des certificats détaillant mon état de santé. Elle m'a posé tout un tas d'autres questions sur mon passage en Espagne, ma demande d'asile là-bas, les problèmes qui m'ont poussé à fuir mon pays, ma situation en France. Elle m'a finalement donné son contact pour que je lui fasse parvenir tous les papiers dont nous avons parlé et s'est assurée que je l'autorisais à envoyer le recours en mon nom. Elle a pris mon numéro me disant qu'elle me tiendrait au courant des avancées.

Je n'ai pas eu de nouvelles de la procédure pendant un mois. Je continuais de pointer à la préfecture chaque semaine. Durant cette période, j'ai été convoqué à Coallia où m'attendait un courrier m'informant que j'avais une possibilité de logement à Neuilly-Plaisance et que mon courrier serait désormais envoyé là-bas. J'ai découvert l'endroit deux jours après. Je pensais trouver un petit appartement pour moi seul, en bon état. C'était en fait un foyer situé entre un parc et une zone industrielle, vraiment insalubre ; un centre d'hébergement pour

migrants géré par la société Adoma. Le responsable m'a reçu et a vérifié les documents que j'avais sur moi (récépissé, courrier). Il m'a présenté une assistante sociale à qui je devrais dorénavant m'adresser pour tout besoin et toute démarche. Il m'a montré mon « appartement » qui était une chambre partagée, la salle de bain et les toilettes étant communs à chaque étage. La personne avant moi avait probablement été arrêtée par la police, il y avait encore certaines de ses affaires comme sa carte de l'OFII. J'ai passé l'après-midi à nettoyer, il y avait des cafards congelés dans le frigo. Je me suis demandé comment on pouvait nous proposer des logements pareils. À partir de ce moment j'ai fait le minimum pour donner l'impression que je vivais là : je passais prendre mon courrier, dormais quelques soirs par semaine. Pauline m'a dit que je pouvais rester chez elle, que j'avais ma clé et que j'étais comme chez moi. Mais j'étais quand même obligé de suivre en partie le protocole de prise en charge car, autrement, toute aide serait bloquée.

Le 16 novembre j'ai reçu une lettre de convocation du tribunal administratif de Montreuil. L'avocate commise d'office, pas la même qui m'avait reçu quelques jours avant, avait été prévenue par voie électronique. Le 25, jour de l'audience, je m'y suis rendu, stressé et apeuré. L'audience devait se tenir à 9h. Je pensais retrouver mon avocate que j'ai appelée et qui n'a pas répondu. Sans nouvelle, je me suis adressé à l'accueil du tribunal, leur ai montré la lettre de convocation. On m'a dit que l'audience avait été reportée à 14h. C'était un mercredi, je n'allais pas pouvoir aller pointer à la préfecture. Je me suis demandé si ce n'était pas fait exprès. J'étais très seul. J'ai écrit à l'avocate, qui avait été prévenue du changement d'horaire et avait omis de me le dire ; je lui ai demandé si nous pouvions nous voir. Elle m'a répondu qu'on se retrouverait à 14h.

J'étais déçu et énervé, j'avais l'impression que ce n'était pas important pour elle. J'avais besoin d'être orienté et soutenu mais je me sentais abandonné. Je suis retourné au logement de Neuilly-Plaisance. J'étais plein de pensées négatives, notamment au fait que la majorité des recours concernant des procédures de Dublin était rejetée. J'avais peur que les arguments en ma faveur ne soient pas écoutés, les raisons pour lesquelles je voulais rester en France pas entendues. À 14h j'étais de nouveau au tribunal. Mon avocate m'a dit que je n'avais pas à m'inquiéter, qu'elle allait faire tout son possible pour contourner le processus de Dublin, pour que ma situation s'arrange. Je lui ai répondu que je comprenais, et que, quoiqu'il arrive, je faisais confiance à Dieu.

L'audience a débuté. Il y avait trois autres personnes migrantes, toutes dans des situations différentes, accompagnées de leurs avocats. Je me suis souvenu de ce que ma mère me disait : « mon fils, sois bon, sois honnête, aide et soutiens chaque personne qui a besoin de toi sans rien attendre en retour ». Cette audience me paraissait alors ma dernière chance, j'aurais voulu être soutenu de la manière que prônait ma mère. Je suis passé l'avant-dernier. L'avocate m'a demandé si je parlais français car je n'avais d'interprète, contrairement aux autres. Je pensais qu'on allait me poser des questions à partir des éléments du dossier, me laisser prendre la parole. Un ami m'avait dit qu'on lui avait laissé l'opportunité de se raconter, de s'expliquer, de se défendre ; je pensais que c'était la procédure classique. Mais personne ne m'a plus regardé. J'étais planté là comme une statue, comme si je n'étais concerné en rien par ce qui se déroulait. L'avocate a énuméré quelques arguments sans conviction. Ça m'a fait l'effet d'une récitation administrative insuffisante, beaucoup trop courte. En deux minutes, c'était terminé. Toute mon an-

goisse est descendue d'un coup, je savais quelle serait l'issue, j'étais dégoûté. L'avocate m'a dit que ça s'était bien passé et qu'on pouvait espérer que le président avait entendu ses arguments. Je n'en ai pas cru un mot. Je savais que ça n'allait rien changer, qu'il allait falloir que je retourne en Espagne. Tout cela était injuste.

Je suis rentré à Neuilly-Plaisance puis chez Pauline et j'ai attendu la décision pendant deux semaines. J'ai finalement reçu le courrier qui m'informait que le recours avait été rejeté et que je devais retourner en Espagne. Je me suis dit que le mieux pour moi était de sortir du système administratif avant d'être interpellé, placé en centre de rétention pour une durée indéterminée, en pleine pandémie, pour ensuite être renvoyé en Espagne, la case départ, un pays qui était lié à des traumatismes immenses pour moi. Je me suis dit que j'allais devenir fou si je laissais faire. J'ai arrêté d'aller signer à la préfecture, de dormir dans l'hébergement de Neuilly-Plaisance, de marcher avec le récépissé détaillant mon identité. Je me suis installé pour de bon chez Pauline.

Quelques jours après la décision de « justice », j'ai reçu un coup de fil de la part de mon frère m'informant que ma mère était atteinte de l'hépatite B. J'avais déjà perdu un ami à cause de cette maladie, ça a ravivé la douleur. En Guinée se soigner coûte énormément d'argent, et il vaut mieux aller au Sénégal où la qualité des soins est meilleure. Ma mère ne pouvait faire ni l'un ni l'autre. Je m'inquiétais beaucoup pour elle, aurais aimé faire tout mon possible pour lui venir en aide, mais la situation dans laquelle j'étais ne me le permettait pas. La seule chose que je pouvais faire était de lui envoyer un peu d'argent sur les aides que je touchais encore à ce moment-là, ce qui n'était pas suffisant. Cette impuissance me rongait à

petit feu. J'ai demandé à des amis bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle s'ils pouvaient m'obtenir des médicaments, mais ils ne voulaient même pas se poser la question de savoir si c'était possible. A nouveau, je ne savais plus vers qui me tourner, à qui demander de l'aide. Heureusement, ma mère a réussi à se procurer des médicaments et son état de santé s'est plus ou moins stabilisé.

J'ai continué à vivre chez Pauline. Je m'y sentais plus en sécurité mais ne sortais quasiment jamais. J'ai passé encore des moments difficiles, des moments de solitude qui m'ont fait souffrir. J'avais parfois l'impression que je ne vivais pas dans le même monde que les autres. J'avais beau essayer de voir si je pouvais trouver du travail, mais puisque j'étais en situation « irrégulière », on ne me prenait pas. Avant la pandémie, les personnes dans la même situation que moi réussissaient encore à trouver des petits boulots, mais aujourd'hui c'est devenu quasiment impossible. J'ai essayé de parler avec des amis régularisés mais aucun d'eux ne semblait être prêt à m'aider. Je n'ai pourtant jamais aimé demander de l'aide. Durant toute mon enfance, mes parents se sont toujours battus pour que nous ayons ce dont nous avons besoin. Malheureusement, l'homme propose et Dieu dispose. Aujourd'hui, j'ai toujours du mal à admettre que j'ai besoin d'aide, je n'arrive pas à croire que toutes ces difficultés soient ma réalité.

Parfois j'en arrive à penser que c'est le système qui m'a exclu qui aurait raison, et que tout est peut-être de ma faute. Mais je n'ai jamais fait de mal à personne, pas frappé, pas volé. Mes capacités physiques et intellectuelles me permettraient d'être dans une situation plus confortable, mais rien ne s'est passé comme je l'ai souhaité. Mon objectif était simplement d'étudier. Même parmi d'anciens amis qui ont été réguli-

sés, certains se permettent de croire que leur chance est un mérite, et que je suis responsable des difficultés qui se succèdent, que je ne me suis pas battu et que je n'ai pas su utiliser mes capacités pour mener à bien les choses. Mais dans la vie, tout peut basculer en un instant.

Ma mère est la seule personne chère qu'il me reste au monde, plus précieuse que ma vie elle-même. Si je ne suis actuellement pas en mesure de l'aider, je me battrai pour qu'elle puisse au moins avoir le peu que j'obtiendrai. Ma famille m'appelle parfois, je ne décroche pas souvent, je n'ai ni envie de leur mentir ni envie de les accabler. Je connais les réalités du pays et les leurs, l'entendre de leurs bouches me toucherait trop. Et parce que ma situation stagne, j'ai l'impression de n'avoir rien à leur dire. J'ai trop peur qu'ils me perçoivent comme incapable. À certains moments pendant l'écriture de ce texte je n'avais plus d'espoir, je pensais au suicide, mais ma foi m'a fait oublier l'idée, m'a permis de continuer à me battre pour moi-même et pour ma mère. Je le fais encore aujourd'hui et je le ferai sans relâche, pour ne pas devenir fou, pour révéler ces injustices, pour que les lois internationales, l'égalité et les droits de l'homme soient respectés et appliqués.

Écrire ce livre, dire ces vérités, c'est ma façon de me battre.

UN PROJET SE CONCRETISE

Après plus de 3 années passées à écrire mon parcours, le jour de la concrétisation de ce projet qui m'était cher est enfin arrivé. Un travail qui sans doute n'a pas été facile. J'ai traversé divers obstacles. Plusieurs personnes m'avaient dit que je n'y arriverais pas, peu de gens m'ont encouragé et je savais que ça n'allait pas être simple. Grâce à la confiance que j'ai en moi, j'ai réalisé ce rêve et j'en suis très fier.

Après plusieurs recherches sur internet à trouver des maisons d'éditions et plusieurs échanges de mail en vain, c'est grâce à Julia, la même personne qui m'avait aidé pour l'hébergement, que j'ai pu entrer en contact avec Leïla et Léa, 2 éditrices qui m'ont permis de réaliser ce projet. Durant plus de 9 mois de travail acharné, il y a eu beaucoup de déplacements, nous avons fourni beaucoup d'efforts sous le froid, la pluie et la chaleur, avons passé des journées entières à travailler sur la traduction des textes (qui étaient initialement écrits en espagnol)¹⁶, la réécriture de quelques parties, l'apport d'explications sur plusieurs passages, la correction de fautes d'orthographe ... sans oublier qu'elles ne pouvaient pas laisser de côté leurs travaux.

De mon côté, étant donné que j'étais mal, j'ai dû faire un sacré effort psychologique et mental pour ne pas perdre cette opportunité qui m'était offerte. Le fait d'être dans un état dépressif, post-traumatique, en « irrégularité » administrative, faisait qu'il fallait que je me donne du courage pour redoubler d'efforts. Mon corps était comme mort, ma tête faisait

¹⁶ Note des éditeurs : Dans ce chapitre l'auteur explique comment il a réussi à publier une première version de son livre. Le présent volume est une version mise à jour, révisée et traduite de la première publiée en 2022.

du mieux qu'elle pouvait mais mon organisme était vraiment fatigué. C'est comme si je voulais mais en même temps ne pouvait pas vouloir.

Comme je l'ai expliqué, j'étais placé en fuite par la préfecture suite à la décision du tribunal de Montreuil de refuser mon recours à la décision défavorable de ma demande d'asile. J'avais évité de me voir renvoyé en Espagne par la procédure dite de Dublin. Suite à cela, j'allais devoir passer 18 mois sans droit au logement, sans aide financière ni travail. J'allais devoir rester discret pour éviter d'être interpellé ou contrôlé, chose qui n'était pas facile sachant que c'était impossible de rester tout le temps au même endroit, et que la première version de mon livre allait sortir, qu'il allait falloir être présent, mobile, actif. Je devais non seulement gagner ma vie (me nourrir, me vêtir, payer le transport pour mes déplacements mais aussi aider ma famille et ma mère en particulier pour l'achat de ses médicaments), mais aussi rester présent et investi sur la réalisation du livre.

Toutes ces choses me hantaient et me faisaient souffrir en silence mais je ne devais pas lâcher car la réalisation de ce projet marquait le moment où je devais être plus fort que jamais, relever la tête, continuer sans trop tenir compte de toutes les difficultés et injustices qui m'étaient infligées. J'ai continué à avancer, à accumuler les petits boulots, notamment en faisant de la livraison à domicile. Cependant c'est un métier qui ne rend pas service à ceux qui le pratiquent : on fournit plus d'énergie qu'on en gagne, on en ressort avec moins d'argent qu'on en fait gagner à la société, sans oublier les problèmes auxquels nous sommes confrontés au quotidien avec une clientèle parfois raciste qui nous manque de respect, nous insulte, nous soupçonne. Il arrive aussi des moments où les

commandes sont peu nombreuses. À maintes reprises, il m'est arrivé de sortir à 11h sous le froid, la pluie ou la chaleur pour faire les livraisons et de rentrer à la maison à 15h sans avoir eu à effectuer que deux courses, cela montre jusqu'où ce métier est une nouvelle forme d'exploitation moderne.

Parfois je faisais le tour entre chez moi et Montparnasse en passant par Saint Lazare, Pigalle... et retour à la maison sans avoir effectué une seule course. Le peu des courses que je recevais étaient souvent très éloignées - entre 5 km minimum et 8 km maximum - et cela pour une somme dérisoire. Sans oublier que certains qui commandent vous appellent sans cesse pour vous mettre la pression et que toi, livreur, tu es obligé de chercher les raccourcis les plus rapides pour arriver à temps et voir même mettre ta propre vie en danger, en ne respectant pas le code de la route, griller les feux, ne pas prioriser les piétons... Les patrons des plates-formes de livraison ne font qu'exploiter les livreurs et nous payent des sommes misérables qui ne servent pas à grand-chose en fin de mois. Mais je n'avais pas le choix.

Leïla avait trouvé un lieu pour la sortie du livre dans une imprimerie coopérative à Marseille. Elle avait un ami qui y travaillait et c'est grâce à lui que nous avons pu reproduire une centaine d'exemplaires avec une couverture en sérigraphie, c'était vraiment une bonne nouvelle. Nous étions à quelques semaines du but. Il nous restait le façonnage, la reliure, la fabrication concrète. Il fallait que je me rende là-bas avec elle pour faire connaissance avec les bénévoles de l'imprimerie et organiser les différents préparatifs de l'événement.

À l'approche du deuxième tour des élections présidentielles françaises d'avril 2022, je me sentais de plus en plus mal.

Les discours racistes, xénophobes, de division et de haine que portaient certains candidats me mettaient hors de moi et m'approchaient de la folie. J'ai très mal vécu cette période qui était aussi celle du début de la guerre en Ukraine et des politiques d'accueil racistes qui préféraient les blancs européens chrétiens aux autres personnes immigrées. J'ai à l'époque écrit un texte sur la xénophobie et ses impacts dans la société, dans nos esprits, en essayant d'y apporter aussi quelques idées et solutions¹⁷. Nous sortions à peine de l'hiver et j'étais psychologiquement très mal, or il fallait anticiper plusieurs choses, dont les préparatifs de la soirée publique. J'étais stressé, fatigué, moralement effondré, mais vu que c'était un événement qui m'appartenait, j'ai dû travailler sur moi pour éviter le découragement, pour rester vaillant, investi et assister à ce jour si important et si marquant.

À ce moment-là, le programme était le suivant : nous devons nous rendre une première fois à Marseille pour préparer la sortie du livre, ensuite nous devons remonter à Paris, aller relier une première centaine d'exemplaires aux Beaux-Arts, puis redescendre à Marseille, imprimer les couvertures sérigraphiées pour les cent autres exemplaires. L'événement devait avoir lieu le 20 mai, nous avons 10 jours pour réaliser 200 livres. Mon bus devait quitter Paris la nuit du 11 mai à 22h, pour arriver à Marseille le lendemain à la gare Saint Charles. J'ai attendu Leïla qui arrivait 1h plus tard et nous nous sommes rendus à l'imprimerie.

J'ai fait la connaissance de son ami Félix, il nous a fait visiter les lieux et nous avons discuté de l'organisation de la soirée. Le soir, d'autres personnes travaillant à l'imprimerie sont arrivées, comme Lila qui était chargée de préparer les

¹⁷ Voir le texte 'Lutter contre le racisme et la xenophobie' en annexe.

encres pour la couverture. Elle a été très impliquée dans la fabrication, comme d'ailleurs tous les autres bénévoles. Cette nuit-là, Félix nous a hébergé chez lui, c'était quelqu'un de très gentil et sympa. Le lendemain matin on a repris le travail, il nous restait à imprimer, découper les feuilles, préparer les affiches pour la sortie. Le soir même nous devions prendre un bus de nuit pour Paris, puis revenir le 19 pour finaliser les préparatifs de la soirée du 20 : sortie officielle du livre.

Revenu à Paris le 13 au matin, je devais finaliser le montage du court-métrage avec Julia. Pendant ce temps, Léa devait imprimer le contenu sur des centaines de feuilles et les apporter aux Beaux-Arts pour qu'on y fasse la reliure (le pliage et l'agrafage) et le massicotage. Il y a eu un malheureux problème de livraison de papier, ce qui nous a seulement permis d'en imprimer 44 exemplaires à Paris.

Toute la semaine j'étais stressé, sous une pression constante mentalement et physiquement, j'avais peur que les gens ne viennent pas à l'événement, je me sentais vraiment très mal mais je devais me préparer à affronter toutes ces choses en même temps. J'étais angoissé mais content, heureux d'enfin concrétiser ce projet long et important. Je ne me suis jamais laissé abattre par les difficultés et les découragements. Je me rappelais alors que dans les associations espagnoles, les gens ne croyaient pas en moi, en mon écriture, à mon projet de devenir journaliste et écrivain, de poursuivre mes études. Réussir ce projet, imprimer ce livre, le présenter, c'était me prouver à moi-même et au monde que je suis bel et bien capable d'atteindre mes objectifs.

La semaine du 13 au 20 mai a été extrêmement chargée, dense et rapide pour moi.

Le jour du départ arriva, nous étions le 19 mai. Avec quelques amies comme Pauline, Princesse, Émeline et Tamsir, on devait prendre le train le matin à 7h13 à la gare de Marne-la-Vallée. Durant le trajet, pendant que les autres dormaient paisiblement, moi j'appréhendais violemment, je me posais plein de questions, mais j'ai aussi pris mon téléphone pour filmer le paysage. Au bout de 3h nous sommes arrivés à destination. On a attendu Leïla, puis on est partis. Pauline avait loué un appartement où nous avons déposé nos affaires et nous sommes reposés avant de prendre la direction de l'imprimerie où nous devons terminer le pliage, le découpage, l'agrafage, le rangement de la salle, le collage d'affiches dans Marseille. En fin de journée, je suis rentré pour retrouver les autres puis on a discuté un peu. Je me suis endormi tôt vu que j'étais très fatigué et que je n'avais presque pas dormi ni la nuit ni durant le trajet.

Le lendemain, jour de la sortie du livre, avec Leïla, Félix, Lila, Antoine et d'autres personnes de l'imprimerie, nous devons terminer le pliage, le découpage, l'installation du rétro-projecteur, l'accrochage de quelques pages au mur, tandis que d'autres étaient chargées de préparer la nourriture. Le commencement de la soirée était prévue à 21h et dès 19h on avait fini la mise en place, ce qui nous laissait le temps de nous préparer. Plus l'heure se rapprochait, plus le stress montait. À 20h, Léa est arrivée avec le reste des livres imprimés à Paris, puis le public commençait à accéder à la salle. Les personnes travaillant à l'imprimerie étaient chargées de l'organisation. Les gens avaient répondu présents.

Le programme se déroulait comme suit : 20h ouverture des portes, 21h présentation de mon court-métrage « Occident, Fiction et Réalité », prise de parole avec micro pour répondre

« À MOI, VIVANT INVISIBLE »



projection

présentation
du livre

20
MAI 2022

soirée
de soutien

en présence
de l'auteur

Bouffe

Bar

Prix libre

MIFACE
EST UN
DROIT
PAS UN
CRIME.

PROFESSEUR
PROBANTE

OF.II
C.E.T.I
C.I.E
C.R.A
Ebnadac

VENTES
DU LIVRE

100 exemplaires

Alhousseine Diallo
ex-étudiant quinquain
a quitté son pays
en 2017

20h

60 rue
Edmond Rostand

aux questions, puis mise en vente du livre et célébration. Tout s'est déroulé comme prévu, les gens ont acheté quelques exemplaires et malgré le stress, j'ai apprécié la soirée. Ce fut pour moi un jour inoubliable. J'ai rencontré plusieurs personnes qui m'ont dit qu'ils trouvaient le court-métrage très intéressant et qu'ils avaient hâte de lire le livre ; d'autres m'ont promis de me contacter pour prendre de mes nouvelles ou de me donner leurs avis sur mon parcours... Le lendemain, avec Léa et Leïla et leur structure éditoriale « Le feu du dedans », nous devions exposer à un salon de l'édition indépendante au FRAC (Fond Régional d'Art Contemporain) de Marseille. Le salon a duré deux jours, il y a eu plusieurs centaines de visiteurs et nous y avons vendu plusieurs livres.

Avant de rentrer à Paris, Léa m'a invité au stade Vélodrome pour suivre le tout dernier match de la saison de Ligue 1 qui opposait Marseille à Strasbourg. Personne ne m'a jamais offert un tel cadeau de toute ma vie, et ce fut ma toute première participation à un match de foot en direct. Les supporters étaient très nombreux, les pétards et les fumigènes sortaient de partout, les gens ont envahi le stade. Je suis un grand amateur de football, j'étais donc ce jour-là vraiment très content de vivre cet événement qui restera gravé dans ma mémoire. Heureusement Marseille a gagné et s'est qualifiée pour la Ligue des champions. J'ai vraiment adoré cette ville. Les gens, l'ambiance, la chaleur, la mixité sociale, l'esprit populaire.

Tout ce que j'espérais de cet événement de présentation de mon livre était qu'il me permette de prendre un nouveau départ en rencontrant des gens qui puissent m'aider à trouver une solution de régularisation rapide, afin de sortir de cet enfer qui ne dit pas son nom et mener une vie apaisante comme

tout le monde. Le lendemain je devais rentrer à Paris en bus. J'y suis retourné avec un sentiment de satisfaction, de joie et d'espoir, ce qui ne m'était pas arrivé depuis plusieurs années. Cela m'a permis de croire en moi et de continuer à me battre.



REDEVENIR VISIBLE UN JOUR ?

Une semaine après la sortie de mon livre, j'ai commencé à chercher sur internet des associations, des librairies, des lieux militants réputés être à l'écoute des personnes qui sont dans ma situation et qui pourraient être intéressés par mon livre. Les mois passaient et ni journaux, ni collectifs, ni associations de lutte ou de diffusion culturelle, ne m'ont répondu.

Je me suis un jour déplacé pour rencontrer les personnes en charge d'une association près de chez moi. Je voulais savoir s'ils pouvaient m'aider à promouvoir le livre. Ils m'ont accueilli en disant qu'ils avaient eu mon mail, mais qu'ils n'avaient pas eu le temps de répondre. À mes questions concernant le livre, leur réponse a été que ce n'était pas leur travail et qu'ils ne connaissaient pas de librairies qui pourraient être intéressées. J'ai été choqué de voir qu'ils avaient reçu le mail que je leur avais transmis, mais qu'ils n'avaient pas fait de retour. Je ne comprenais pas. Je me rendais compte que je ne croyais pas énormément aux associations, j'étais déçu à chaque fois.

Le seul espoir qui me restait était de recevoir des propositions ou des conseils de personnes qui auraient lu mon livre. Mais là non plus je n'ai pas eu de retours. Une seule personne m'a écrit pour me dire que mon livre lui avait plu et que c'était sympa de lire ce qu'elle ne savait pas ; comme si c'était un conte ou une légende qu'on peut raconter aux enfants pour les instruire ou les distraire.

À ce moment-là j'ai compris qu'il ne fallait pas compter sur le secteur associatif pour débloquer ma situation. J'ai compris que c'était bouché, que le livre que j'avais fait n'aurait

peut-être même pas d'impact. J'avais pourtant espoir que la publication allait apporter rapidement des changements dans ma vie, notamment sur le plan de la formation, des études, du travail ou des alternatives à ma situation. J'avais espoir de rencontrer des gens qui m'aideraient vraiment, sans m'envoyer à droite à gauche dans des dispositifs sans fin. Mais après la joie, après l'espoir, ça n'a fait que m'enfoncer dans la désillusion.

*

Après avoir passé 20 mois dans le déni et la solitude, c'est le 27 septembre 2022 que j'ai pu enfin réintroduire une nouvelle demande d'asile. Une procédure qui m'était refusée auparavant et dont le refus m'a obligé à survivre tout en me cachant, en devenant invisible sur le territoire français. Durant quasiment deux ans, j'ai vécu sans travail, sans aide, sans statut, sans espoir.

Le jour du rendez-vous à la préfecture a été l'un des meilleurs que j'ai vécu sur le territoire français. La veille j'étais content et excité à l'idée d'être enfin libre de toute menace d'expulsion et de tout type de contrôle allant dans ce sens. J'ai passé presque toute la journée à penser aux mauvais moments que j'avais traversés dans la solitude, la peur, le stress, les insomnies, les problèmes de santé physiques et psychiques... Je me sentais enfin débarrassé de tout ce fardeau qui me faisait souffrir et qui pesait lourd dans ma tête et mon corps. Je n'ai pas pu m'empêcher de penser à toutes ces choses horribles qui me hantaient l'esprit et qui me poussaient à vouloir commettre l'irréparable. Cette période affreuse, difficile, m'aura sans doute fait grandir moralement et mentalement car j'ai beaucoup appris à me connaître et à explorer mes limites.

Apprendre qui sont les personnes à qui je peux faire confiance (et celles à qui ça ne vaut pas la peine de me lier).

J'ai beaucoup souffert. J'ai été blessé et déçu par beaucoup de personnes, plus ou moins proches, mais grâce à cette expérience je me suis battu avec et contre moi-même, contre les idées suicidaires qui me hantaient l'esprit, contre la dépression. J'ai affronté les obstacles qui m'empêchaient d'avancer et les idées qui m'empêchaient d'ignorer mon mal.

Le jour du rendez-vous, je devais me présenter à la préfecture à 9h et vu que j'habitais pas très loin, j'ai programmé mon réveil à 6h, histoire de prendre un bon moment de réflexion et de remerciements à Dieu, qui m'a donné la force et le courage de survivre et de surmonter toutes les difficultés, de pouvoir être à la hauteur de mes ambitions et de mes motivations. Ce rendez-vous allait me permettre de mettre à jour et d'enregistrer mes données afin de récupérer un nouveau récépissé, ce qui allait changer mon statut de personne « dublinée » à personne qui demande l'asile en procédure « normale »¹⁸.

Arrivé à la préfecture, j'ai montré au vigile le SMS avec la convocation, j'ai présenté l'ancien récépissé puis j'ai été conduit directement dans la salle d'attente. Une fois à l'intérieur, des souvenirs me sont revenus. Au moment où j'étais en procédure de Dublin, j'avais l'obligation de venir chaque semaine à la préfecture pour tamponner mon dossier et leur faire part de ma présence sur le sol français. Je voyais des gens dans la salle qui étaient dans cette situation et je me disais que si seulement je pouvais leur donner un coup de main ou faire un geste qui pourrait empêcher leur retour dans leur pré-pays d'accueil, je le ferais sans réfléchir. Hélas je ne pou-

¹⁸ Voir explications sur la procédure Dublin dans le glossaire en annexe.

vais rien pour eux, si ce n'était de leur souhaiter du courage.

À 9h25 j'ai été appelé à signer des documents qui disaient que mon placement en fuite avait été levé et qu'à partir de cette date j'étais en procédure normale. Ils m'ont remis un récépissé de 10 mois et quelques documents dont un dossier où je devais écrire mon récit et expliquer les raisons qui m'avaient poussé à quitter mon pays. Ce document devait être envoyé à l'OFPRA sous un délai de 21 jours. Une fois récupérés les documents, je devais me rendre directement jusqu'à l'OFII pour déposer une copie du nouveau récépissé afin qu'ils puissent mettre à jour mes données et enregistrer ma demande en procédure normale. J'ai donc fait ce qui m'était demandé. Le lendemain j'ai reçu un message de l'OFII sur mon téléphone me disant que le surlendemain j'aurai un rendez-vous chez eux pour m'informer sur mes droits et me donner les documents qui me seraient utiles durant toute ma procédure.

À l'OFII j'ai été reçu par une dame qui m'a expliqué que j'étais en procédure normale mais que je n'avais plus droit aux aides réservées aux demandeurs d'asile. C'était parce que lorsque j'étais en procédure de Dublin le tribunal m'avait notifié un ordre de quitter le territoire (OQTF) et avait ordonné mon retour vers l'Espagne. Vu que j'avais refusé de repartir, j'étais considéré comme ayant violé la loi. Je n'avais donc aucun droit ni au logement ni à l'aide financière allouée aux demandeurs d'asile. J'étais puni.

J'ai alors demandé pourquoi on me disait que j'étais en procédure « normale » vu que je n'avais pas accès aux droits habituels. La dame m'a répondu que ce n'était pas elle qui décidait, que c'était la loi. J'étais immensément déçu mais

je comprenais qu'elle n'était pas responsable, elle ne faisait qu'obéir. Elle était d'ailleurs immigrée elle-même, du Bangladesh, et elle n'avait pas l'air à l'aise en me le disant. J'ai signé les documents car je n'avais pas le choix et suis reparti. Le même jour je me suis présenté chez Coallia, ils ont mis à jour ma domiciliation et je suis rentré à la maison.

Sans perdre de temps je me suis mis à chercher des associations qui pourraient m'aider à remplir le dossier de l'OFPRA car tout seul je ne pouvais pas : il y avait des informations que je ne comprenais pas, j'avais besoin d'aide. Dans une brochure informative recensant les associations d'aide administrative, j'ai trouvé une adresse mail et j'ai pris rendez-vous avec une association.

Le jour du rendez-vous je m'y suis présenté. J'ai montré mes documents aux trois personnes qui m'attendaient, elles m'ont expliqué quel était leur travail puis les différents types de protection internationale. Choses que je savais déjà mais ça m'a permis de mieux comprendre. Je leur ai montré mon « récit » (texte administratif racontant le départ, les raisons, les circonstances) que j'avais écrit avant de venir. Elles l'ont lu et ont corrigé quelques fautes d'orthographe. Puis elles m'ont posé des questions pour préciser certaines parties. J'ai répondu. On a continué à travailler sur la synthétisation du texte le jour-même et le lendemain. Une fois validé, il a été envoyé à l'OFPRA.

Presque 3 mois après, j'ai reçu un message de l'OFPRA me donnant rendez-vous pour un entretien le 15 décembre 2022 à 09h. J'étais confiant car je savais que c'était une opportunité pour moi d'expliquer les raisons de mon départ de la Guinée et surtout une occasion de voir ma situation se déblo-

quer. Le jour du rendez-vous, comme d'habitude, je me suis réveillé à 6h pour faire une prière et des invocations pour que Dieu puisse me guider et me donner la force et le courage de répondre aux questions qui me seraient posées lors de l'entretien. Étant à une heure de trajet des locaux de l'OFPRA, sur le chemin je me posais mille et une questions, à savoir comment est-ce que l'entretien se déroulerait, quelles seraient les questions qu'ils me poseraient, est-ce que je serais capable de répondre... Mais je savais que mon récit était véridique et que si jamais il y avait des doutes je présenterais les preuves de ce que je disais.

Une fois arrivé au lieu du RDV, il faisait très froid et le personnel chargé d'encadrer les personnes venues pour des entretiens nous a laissés dehors pendant 1h. L'heure du RDV et l'ordre d'arrivée n'étaient pas respectés. À 10h ils ont enfin ouvert les portes et une fois à l'intérieur chacun a présenté son récépissé et sa convocation. J'ai attendu 2h de plus avant d'être appelé par une agente qui était chargée de mon entretien. Dans la cabine elle m'a expliqué de manière très détaillée les différents processus à suivre. Elle m'a expliqué notamment que l'échange allait être enregistré et que si jamais j'avais besoin de quoi que ce soit on pourrait faire une pause et continuer une fois que je serais prêt. L'entretien a duré 1h36min. On m'a posé des questions, j'ai répondu comme j'ai pu et puis une fois fini, l'agente m'a dit que j'obtiendrais une réponse dans un délai de 3 mois maximum. Je n'avais pas d'autres questions, donc elle m'a raccompagné vers la sortie.

J'étais très convaincu de la suite, j'avais dit ce qui était et j'avais répondu aux questions. Surtout j'avais rapporté des documents prouvant la véracité de mon récit, restait à savoir si ceux qui allaient statuer sur ma demande seraient convain-

cus. Je suis rentré à la maison, j'ai écrit aux personnes qui savaient que j'avais un entretien : un ami qui vit à Auxerre et Daniel du laboratoire Migrinter. Je leur ai fait le compte rendu et ils m'ont souhaité bonne chance.

C'est finalement le 27 février 2023 que j'ai reçu un message de l'OFPRA me disant que ma demande d'asile avait été statuée et que la décision avait été envoyée par courrier recommandé. J'étais très enthousiaste à l'idée de pouvoir me projeter déjà dans la réalisation de mes futurs projets à savoir avoir un travail digne et respectueux, être indépendant et libre de mes mouvements... Je devais passer chez Coallia où on m'a donné le reçu qui me permettait de récupérer l'enveloppe à la Poste. Une fois à la maison, j'ai effectué deux *rak'at*, prière d'invocation pour demander à Dieu de me guider et que le papier se trouvant dans l'enveloppe puisse contenir une réponse favorable à ma demande. J'étais ému par la possibilité que cette décision change ma vie.

J'ai enfin ouvert le courrier... mais malheureusement la demande avait été rejetée.

J'étais très déçu, très mal. Mentalement et intérieurement détruit. Cette déception m'a tellement touché que je ne pouvais que dormir pour mieux gérer la colère que j'avais en moi, je ne voulais parler ni voir personne. J'étais tellement angoissé que je me suis isolé dans ma chambre.

Il faut savoir que ce résultat est tombé juste quelques jours avant un déplacement à Poitiers où j'étais invité à intervenir à une soirée-débat organisée par l'association CEMEA à l'Université de Poitiers. Je ne savais pas si je pouvais m'y rendre, j'avais l'impression que personne ne me comprendrait si je

déclinais l'invitation, mais je ne voulais surtout pas décevoir ceux qui m'avaient invité, car eux n'avaient rien à voir avec ma situation. Le lendemain vers l'après-midi, Daniel m'a appelé et on a pu parler de la situation. Je me suis senti à l'aise avec lui et puis je me suis finalement dit que ce déplacement me ferait du bien et surtout me permettrait de bien pouvoir aérer mon esprit. Je me suis donc rendu à Poitiers. La soirée a été très agréable et j'ai eu l'impression que mon témoignage a été apprécié.



Intervention d'Alhouseine Diallo à la Journée Migration et Citoyenneté organisée par le CEMEA le 2 mars 2023 à Poitiers

★

Le 06 mars 2023 j'ai fait une demande d'aide juridictionnelle pour faire un recours devant la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA) suite au rejet de ma demande par l'OFPRA. J'ai été convoqué pour le 20 juillet 2023 à 16h30. Quelques

jours avant, le 07 juillet, j'ai eu rendez-vous avec une nouvelle avocate pour préparer l'audience, vérifier que toutes les preuves que j'avais apportées étaient au complet et expliquer un petit peu le procédé. Elle m'a fait savoir que dans la salle nous seront au nombre de six ou sept, trois juges dont le président pour m'auditionner, un rapporteur pour lire mon récit et dicter les preuves, mon avocate et moi-même. Du coup j'étais rassuré car, selon moi, mon récit entrerait dans le cadre des personnes qui devraient au moins obtenir le statut de protection subsidiaire¹⁹.

Le 12 juillet j'étais programmé pour intervenir à Breil-sur-Roya (près de Nice) dans le cadre du festival organisé par le collectif « Passeurs d'Humanité ». Durant cet événement j'ai eu l'opportunité de pouvoir présenter mon récit et j'ai fait aussi quelques rencontres.

À mon retour à Paris le 13 juillet, mon esprit était focus à l'audience. Plein de questions me traversaient l'esprit. Est-ce que j'arriverais à convaincre les juges ? Est-ce qu'ils seraient très rigoureux ? Les nuits étaient tellement courtes, je ne pensais qu'à ce fameux jour du 20 juillet. La veille de l'audience, j'ai eu ma mère au téléphone et cela m'a beaucoup apaisé. Je lui ai expliqué comment je me sentais moralement et mentalement et elle m'a dit d'essayer de relativiser les choses et penser aux choses positives qui m'arrivaient.

Le jour de l'audience, je me suis réveillé plus tôt que prévu mais je me sentais en forme. Vers midi je me suis préparé. Avant chaque événement majeur, je prends toujours le

¹⁹ Statut accordé par le droit d'asile européen aux personnes qui ne répondent pas à la définition de réfugié en vertu du droit international, mais pour lesquelles on peut craindre des risques pour leur vie ou leur intégrité si elles devaient retourner dans leur pays d'origine.

temps de prier et demander à Dieu de m'accorder une bonne issue sur chaque chose que je fais. Puis je suis sorti pour me rendre à la CNDA à Montreuil. En cours de route je pensais à tout ce que l'avocate m'avait conseillé : les gestes, la manière de répondre et surtout le fait d'être prudent pour ne pas tomber dans les questions pièges des juges ; par exemple les dates des moments marquants de mon récit. Au bout d'une heure, je suis arrivé, j'ai montré mon récépissé et la lettre de convocation, et les agents m'ont orienté vers la salle d'attente. Il y avait au moins une dizaine de personnes, quelques-unes accompagnées de leurs avocats. Quand mon avocate est arrivée, nous sommes vus très rapidement car elle devait défendre une autre personne venue pour la même chose.

Mon tour est arrivé, je me suis rendu dans la salle et les juges se sont présentés. La rapporteuse a lu mon récit et cité les preuves. Chacun des juges m'a posé au moins 3 questions, puis est venu le tour de mon avocate d'exposer son plaidoyer pour que j'obtienne le statut de réfugié. À la fin le juge a pris la parole pour nous donner la date de lecture du délibéré final prévue pour le 31 août. L'avocate m'a dit que je m'étais pas mal défendu même s'il aurait fallu que je développe et argumente davantage sur quelques questions qui m'avaient été posées. Un jour quelqu'un m'avait dit que, durant une audience, tu ne pourras jamais lire sur les yeux des juges qui t'auditionnent. Il arrive des fois que les juges peuvent être très sévères en contredisant tout ce que tu dis, mais au final tu obtiens le statut de réfugié ; et d'autres fois où on ne te contredit pas du tout et ils décident que tu ne le mérites pas.

Le jours passaient, le mois de juillet s'est achevé, puis le mois d'août est arrivé et le début des grandes vacances pour beaucoup de personnes, y compris les juges et les avocats. Quant

à moi je n'avais nul part où aller, ni quoi faire. J'ai essayé de trouver des formations mais toutes étaient payantes. J'ai beau chercher du travail, je ne trouvais pas sauf des petits boulots journaliers et qui le plus souvent sont aussi rares. J'ai décidé de sortir faire le tour de la ville à chaque fois que je me sentais pas très bien dans ma tête. À la maison il n'y avait personne et les amis que je connaissais étaient tous partis en vacances ou rendre visite auprès de leurs familles, au pays. C'est ainsi que j'ai passé tout le mois d'août. Des fois j'oubliais même que le délibéré final allait m'être rendu à la fin du mois.

À la veille du 31 août, je me projetais déjà dans le futur; j'avais confiance d'obtenir le statut de réfugié. Mais mon cœur était partagé entre deux sentiments, d'un côté je pensais que j'allais enfin pouvoir commencer une nouvelle étape de ma vie, finir avec la misère et la survie quotidienne pour de bon ; mais d'un autre côté je me disais que si ça ne marchait pas, il fallait éviter de tomber dans la dépression et le désespoir et trouver des solutions pour me relever et continuer d'aller vers l'avant malgré les difficultés. C'est à ce moment que j'ai réalisé véritablement les conséquences que cette décision allait avoir dans ma vie future et mes projets à venir. J'ai essayé d'appeler ma maman pour pouvoir parler avec elle et oublier ces impacts négatifs. Malheureusement elle n'était pas disponible.

Le 31 août, je me suis réveillé très tôt comme d'habitude. J'ai fait ma routine matinale habituelle et j'ai pris mon téléphone pour consulter sur le site de la CNDA s'ils avaient déjà publié les décisions du jour. C'est vers 11h que les résultats ont été affichés. J'ai consulté les listes, j'ai vérifié mon numéro, le nom de mon avocate et la décision finale...

C'était un nouveau rejet. Quel malheur.

J'étais tellement déçu que je n'ai pas pu dire un mot, je suis resté durant un bon moment sans pouvoir bouger, en silence absolu.

Je ne savais pas quoi faire ni comment expliquer à qui que ce soit, j'avais le sentiment d'être mal chanceux car j'avais tout fait pour gagner lors de cette audience. J'étais complètement abattu, mais j'ai quand même essayé de trouver du réconfort auprès des personnes qui m'ont toujours soutenu et encouragé. J'ai écrit un message à Daniel qui m'a dit les mots justes, que ce qui s'est passé ce n'était pas de ma faute et que si jamais il y avait une possibilité de trouver d'autres voies et moyens pour que cela aboutisse, nous le ferions ensemble. Ces mots m'ont permis de relativiser la situation et surtout penser aux choses positives et à ces personnes qui croient en moi et qui me font confiance.

À partir de ce jour je suis passé par beaucoup d'états d'esprit. Au début je voulais faire un nouveau recours mais l'avocate me l'a déconseillé. J'ai pensé aussi à retourner en Guinée mais ma famille m'a prévenu que la situation était très difficile, donc j'ai laissé ce choix de côté.

*

En fin de compte, ma lutte continue et possiblement continuera pour toujours.

Mais j'ai toujours espoir et me battrais pour atteindre mon objectif : je souhaite pouvoir vivre en paix et dignement comme tout être humain.

Faire face aux obstacles rencontrés dans mon parcours m'aura instruit, appris et permis de voir le monde différemment. Je n'oublierai jamais ce que j'ai vu, vécu, compris.

J'espère pouvoir redevenir visible un jour.

Annexe 1 : GLOSSAIRE

Ceuta : Ville autonome espagnole sur la côte nord de l'Afrique, ayant une frontière directe avec le Maroc. L'enclave espagnole est, comme sa voisine Melilla, située sur le continent africain, en face de la péninsule ibérique à environ quinze kilomètres des côtes de la province espagnole de Cadix. Ces deux enclaves sont les seuls passages terrestres qui relient l'Union européenne à l'Afrique. Ceuta est sous souveraineté espagnole mais revendiquée par le Maroc depuis 1956.

La barrière de Ceuta : Construite par l'Espagne à partir de 2001 pour un montant de 30 millions d'euros, payés en partie par l'Union européenne. Longue de 8 km, elle se compose de clôtures parallèles, couronnées de barbelés. Des postes de surveillance sont répartis le long de la barrière et des routes entre les clôtures permettent le passage des véhicules de surveillance de la *Guardia Civil*. Un réseau de câbles souterrains est relié à des capteurs électroniques de bruit et de mouvement. La barrière est équipée de systèmes d'éclairage de forte puissance et de caméras vidéo de vision nocturne. La hauteur des clôtures de la barrière a été portée de 3 à 6 m, puis à 10m, sous les auspices de Frontex, l'agence européenne de protection des frontières extérieures. Le Maroc a émis des objections à sa construction, car il considère Ceuta comme une portion occupée du territoire marocain et demande son rattachement au Maroc depuis son indépendance en 1956.

Frontex : L'agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (en anglais : *European Border and Coast Guard*), appelée communément Frontex (contraction de frontières extérieures), est l'agence de l'Union européenne chargée du

contrôle et de la gestion des frontières extérieures de l'espace Schengen. Créée par la Commission européenne, l'agence a pour but de créer des normes communes de gestion et de surveiller en permanence ces frontières, avec des analyses de risque régulières et des « tests de vulnérabilités » obligatoires visant à identifier et résorber les points faibles. Des agents de liaison sont détachés auprès des États membres dont les frontières extérieures présentent un risque. Ils seront en mesure d'accéder aux systèmes nationaux d'information et de relayer ces informations à l'agence. Pour permettre à l'organisme de s'acquitter de ces tâches, son budget a été progressivement augmenté, passant de 143 millions d'euros en 2015 afin d'atteindre 845 millions d'euros en 2023. Une force de réserve de 1 500 gardes, dont 170 français, utilisant des moyens d'intervention rapides, a été constituée. L'agence a été accusée à différentes reprises par des journalistes de plusieurs pays européens de violer les droits fondamentaux des réfugiés et de collaborer avec des États qui ne respectent pas les droits de l'homme.

La Garde Civile : En espagnol *Guardia Civil* ou *Benemérita* est le corps national espagnol équivalent de la Gendarmerie, c'est-à-dire une force de police à statut militaire. Elle a été créée par un décret royal en 1844.

Le CETI : Sigles de *Centro de Estancia Temporal de Inmigrantes*, le CETI est un centre d'accueil temporaire construit par le gouvernement espagnol pour accueillir les flux de personnes migrantes qui transitent chaque année à Ceuta (il y a aussi un CETI à Melilla). À la différence des CIE (*Centro de Internamiento de Extranjeros*), les centres de rétention où les migrants ont une durée de détention administrative limitée à 60 jours, le séjour au CETI n'est pas considéré officielle-

ment comme une privation de liberté. Pourtant, il s'agit d'une véritable forteresse, l'enceinte est ceinturée par un grillage haut d'une dizaine de mètres, gardée nuit et jour par la Garde civile. Les personnes ne sont pas détenues mais surveillées. Les règles y sont strictes, les besoins vitaux assurés, et l'accès est ouvert en journée. Prévu initialement pour loger 500 personnes, près d'un millier peuvent être logés lors des périodes de grande affluence. Ce centre a été construit en réaction aux émeutes dans le « camp de la honte » de Calamocarro entre 1995 et 2000, et aux accusations de l'ONU poussant le gouvernement espagnol à « accueillir plus dignement » les personnes en situation de migration.

Le Règlement Dublin : Norme contraignante émanant de l'Union européenne qui s'applique dans tous les États membres. Lorsque ces États ont décidé de créer l'espace Schengen où l'on circule librement sans contrôle aux frontières intérieures, ils ont aussi adopté des règles portant sur la circulation des demandeurs d'asile dans ce territoire. Le principe de base est que le premier État par lequel la personne qui demande d'asile a transité soit responsable de l'examen de sa demande quand elle se déplace vers un autre État européen par la suite. Il faut préciser que les États européens doivent enregistrer dans une base de données commune, appelée EURODAC, les empreintes des personnes migrantes qui entrent irrégulièrement dans l'espace Schengen ou qui y déposent une demande d'asile.

L'association Apoyo²⁰ : Créée au début des années 80 grâce à l'engagement de différentes personnes du quartier madrilène de Moratalaz, avec la conviction que l'engagement social est un moyen complémentaire à la réponse institution-

²⁰ Extrait traduit de leur site Internet.

nelle pour réguler certains conflits. Ses caractéristiques sont l'accompagnement et la justice réparatrice auprès des personnes qui choisissent de réinventer leur vie en se sentant partie intégrante d'une famille, sans liens de sang, mais avec d'autres tout aussi profonds qui découlent de l'engagement commun à retrouver la liberté perdue, la possibilité de choisir, de décider, de surmonter une situation de pauvreté.

L'OFII : L'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration est un établissement public à caractère administratif chargé d'organiser l'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés sur le sol français. Créé par la fusion de plusieurs agences nationales, il est placé sous la tutelle du ministère de l'Intérieur depuis le 16 Novembre 2010.

Le Comede : association créée en 1979 pour offrir un soutien aux personnes migrantes en matière de santé et de défense de leurs droits. Les activités de l'association sont conduites par une équipe pluridisciplinaire composée de personnes salariées et bénévoles professionnelles de la santé (des médecins, des psychologues, des ostéopathes, des infirmières et des sage-femmes) et d'un corps de professionnels du droit et de l'action sociale (des juristes, des assistantes sociales et des médiatrices). Le Comede a mis en place des dispositifs d'accueil en Île-de-France (Kremlin-Bicêtre, Pantin, Paris), en Provence-Alpes-Côte-d'Azur (Marseille), en Auvergne-Rhône-Alpes (Saint-Étienne) et en Guyane (Cayenne).

Coallia : Anciennement Aftam (Association pour la Formation des Travailleurs Africains et Malgaches), Coallia est une association française fondée en 1962 qui propose des solutions d'hébergement et un accompagnement social aux personnes migrantes.

Annexe 2- AUTRES TEXTES D'ALHOUSEINE DIALLO

LES MOTS QUI BLESSENT ET QUI RABAISSENT

« Personne illégale »

Il n'y a pas de personne illégale sur cette Terre. Toute personne mérite d'être considérée, intégrée et respectée en tant qu'être humain. Certaines personnes natives ont souvent tendance à faire croire aux autres, personnes étrangères, qu'elles ne sont pas les bienvenues. À cause d'une couleur de peau, d'une origine, d'une appartenance religieuse, des méthodes employées pour migrer, que l'on va juger incorrectes ou illégales. Peut-être faut-il se demander : pourquoi sont-elles venues de cette manière ? Avaient-elles un autre choix ? Certes ça n'est pas toujours la plus belle des manières, mais comment faire quand les droits ne sont pas les mêmes pour tout le monde ? Ceux qui disent « rentrez chez vous » ne savent pas ce que c'est de vivre loin de chez soi. Nous préférierions tous vivre chez nous, auprès de notre famille, quelles que soient les difficultés et les dures conditions de vie. Mais on ne peut pas toujours rester. Pour différentes raisons, l'être humain a toujours été obligé de se mouvoir et chaque personne dite « illégale » a ses propres raisons.

Les politiques et les médias offrent souvent une image déformée de la migration à une population native qui, dans son ensemble, a une faible connaissance du sujet. Pour une partie de cette population, les opinions sont trop ancrées pour

changer, voire se radicalisent. Les raisons de nos départs sont ignorées, les gens sont concentrés sur la seule arrivée ; et ce qui pour nous s'impose comme une ultime solution, est perçu non seulement comme un choix, mais comme une agression.

Dire que les citoyens ne sont pas en sécurité parce que les personnes étrangères de par leur nombre et leur présence empêchent les forces de l'ordre de faire leur travail ; faire croire aux gens que ces étrangers profitent des aides sociales, volent, violent, agressent et font du grand banditisme ; c'est préférer des accusations mensongères pour justifier et imposer la solution du refoulement à la frontière, du renvoi « pur et simple ». Comme si le fait d'expulser les étrangers permettait aux natifs de jouir davantage de leurs droits, comme si les riches pouvaient transformer la Terre en île, se servir de nous, nous exploiter, sans avoir à nous percevoir, sans devoir assumer l'inconfort que notre existence leur procure.

N'oublions pas que le racisme est puni par la loi. S'il y a des personnes illégales, ce sont les gens qui sont racistes. Se penser supérieur aux autres ; faire subir à d'autres personnes ce que l'on n'aimerait pas avoir à subir ; pouvoir partir chez les autres et appeler ça « voyager » ; ne pas être sommé de rentrer chez soi ; ne pas reconnaître les efforts fournis par ces personnes étrangères qui, avec bravoure et par nécessité, font quotidiennement le travail que les citoyens officiels ne veulent pas faire ou ne feront jamais ; imposer sa force à travers le déploiement de l'armée, l'exploitation des ressources naturelles du sol et du sous-sol chez les autres, sous prétexte de leur venir en aide ou de lutter contre le terrorisme ; faire de l'ingérence dans leurs politiques au profit de leurs intérêts personnels ; donner des ordres aux dirigeants des pays « tiers » selon ses désirs... c'est celles qui font ça qui devraient

être nommées personnes illégales. Ce sont ces hommes et femmes politiques malhonnêtes qui ne pensent qu'aux intérêts de la classe dirigeante qui causent nos départs en migration et nous laissent mourir sur le trajet.

« Personne sans-papiers »

C'est l'une des appellations les plus rabaissantes qu'entendent les personnes étrangères en situation irrégulière. Rappelons que toute personne, riche ou pauvre, grande ou petite, noire ou blanche, mérite d'être respectée. Beaucoup d'entre nous ont des passeports, des extraits d'acte de naissance, des cartes d'identité, mais ces papiers ne sont pas considérés comme les « bons » papiers, ils ne valent rien ici. Pire : si nous sommes contrôlés avec, c'est très facile de nous renvoyer vers le pays que nous avons quitté, c'est pourquoi nous sommes obligés de les dissimuler. Personne ne choisit d'être en situation irrégulière ; circuler devrait être un droit élémentaire, être « régularisé » devrait faire partie des choses simples et banales. Nous, les personnes concernées, avons du mal à comprendre pourquoi, si l'égalité existe, tous les humains n'ont pas les mêmes droits.

Les lois sont injustement établies. Elles sont si complexes qu'elles en deviennent impossibles à respecter et poussent les personnes dans cette situation à mentir (et donc à se mettre en danger) pour obtenir un titre de séjour, quand elles préféreraient dire la vérité. Certaines font du travail dissimulé pour obtenir de quoi subvenir à leurs besoins et par chance quelques-unes réussissent à obtenir des « contrats ». Bien souvent, elles sont obligées d'accepter des conditions précaires, voire sont obligées de mentir sur leur identité et leur âge pour obtenir de l'aide, être prises en charge, trouver

des foyers. Il faudra trouver des astuces, dire des mensonges, pour réussir à se faire régulariser et sortir de la précarité. Les citoyens qui bénéficient librement de leurs droits ne voient pas ça, ne le comprennent pas.

Rappelons que la dignité humaine ne se limite pas à un simple document d'identité ; on n'est pas ses papiers, on en a ou on n'en a pas, ou pas les bons. Pour certains, la seule chance d'accéder à la valeur d'être humain dépend de l'obtention de ce qui est dicté comme étant un papier « valable ». Si la valeur d'un être humain était irréductible, personne ne serait appelé « sans-papiers », un nom visant à étiqueter et discriminer un certain type d'individus.

COMPRENDRE POURQUOI

Bien avant l'arrivée actuelle de migrants en Europe, les Européens ont aussi migré. Pour conquérir le monde, ils l'ont envahi : ils sont allés en Afrique, en Amérique et en Asie, infligeant des souffrances aux nations colonisées, particulièrement celles d'Afrique qui ne s'en sont toujours pas relevées. L'ingérence politique européenne détruit les Africains et leur continent. Financements, coups montés, ventes d'armes, assassinats de nos rares dirigeants courageux ; tout cela entraîne des guerres civiles, la perte de milliers de vies, la détérioration des ressources minérales, l'exploitation, la destruction. Pourquoi ? N'avons-nous pas le droit à la vie et à la paix ? Pourquoi détruire chez les autres pour construire chez soi ? Sont-ils conscients du mal qu'ils causent ?

Lorsque les Européens veulent voyager en Afrique, ils le font librement, mais nous, Africains, si nous souhaitons aller en Europe, sommes obligés d'adresser de vaines demandes pour des visas coûteux. Pour prendre un exemple, suite à la crise économique de 2008, à la baisse des salaires et à la difficulté de trouver un emploi, de nombreuses personnes espagnoles ont quitté leur pays. Beaucoup d'entre elles sont restées en Europe, d'autres sont parties en Amérique. Personne ne les a renvoyées. Aux yeux du monde elles avaient des raisons valables. D'ailleurs, le fait de ne pas avoir de raisons n'aurait rien changé. Elles sont libres d'émigrer. Pourquoi nous, Africains, qui ne migrons pas seulement pour des raisons économiques mais aussi pour sauver nos vies, n'en avons pas le droit ?

Au moment où l'Europe est en paix, elle organise la guerre ailleurs, et notamment en Afrique. Le monde entier est té-

moin des terreurs infligées. Mais une chose est claire : l'Occident est responsable des migrations actuelles.

L'impérialisme et les politiques coloniales causent des souffrances et des instabilités terribles, et les puissances occidentales ne sont jamais du côté des gens et des peuples. Prenons l'exemple de la guerre causée en Libye. Ce pays est devenu une porte d'entrée pour les migrants en Europe. Les dirigeants occidentaux ont dit que Mouammar Kadhafi, l'ancien président libyen, était devenu un danger pour le monde, en particulier pour la finance. Or, Kadhafi avait lancé de nombreuses initiatives pour créer les États-Unis d'Afrique, ce qui signifiait que l'indépendance économique du continent devenait possible : inenvisageable pour certains dirigeants européens. Une partie des objectifs de Kadhafi était d'aider les pays africains à sortir des griffes des pays occidentaux en freinant le pillage des ressources naturelles et l'ingérence dans la politique africaine, qui est souvent la cause des conflits interétatiques, le principal problème du continent aujourd'hui. Ses efforts pour sortir de l'extrême dépendance vis-à-vis de l'Occident ont constitué une menace pour les puissances occidentales qui prospèrent sur le sous-développement et la misère de l'Afrique.

La Libye de Kadhafi n'était pas un pays comme les autres. Son président œuvrait pour l'autosuffisance de ses habitants, et souhaitait la même chose pour le reste du continent. Le pays était un bouclier solide contre les vagues de migration, car de nombreux migrants, en particulier les Africains subsahariens, choisissaient de s'y installer plutôt que d'essayer de traverser la Méditerranée. Mais les pays de l'OTAN ont rejoint la France pour déstabiliser la Libye aux yeux de la communauté internationale et de l'Union Africaine, organisme qui aujourd'hui

n'est plus au service de son peuple.

Depuis l'assassinat de Kadhafi, la violence et l'insécurité persistantes ont poussé la plupart des pays occidentaux à évacuer leurs ressortissants et à fermer les ambassades et les consulats, les antennes des Nations Unies et des ONG. Sans dirigeant, aux mains de milices et de civils armés, le pays s'est transformé en zone de violation des droits de l'homme, une terre d'esclavage, de tortures et de viols de migrants. Le bouclier est tombé et la Lybie est devenue un sas d'entrée vers l'Europe. En 2015, plus d'un million de migrants sont arrivés en Europe. L'opération de sauvetage à grande échelle de l'Union Européenne a sauvé près de 100 000 navires de fortune en Méditerranée. Malgré les efforts, au moins 3 000 migrants sont morts en mer. Le trafic de drogue a aussi explosé, faisant de l'ancienne Jamahiriya un pays de transit pour ce commerce, principalement vers l'Europe.

En raison de l'afflux de migrants en Europe, l'Italie peine à se retrouver et décide de suspendre les opérations de sauvetage. Les politiciens européens se demandent naturellement si la guerre et l'élimination physique de Kadhafi en valaient vraiment la peine. Des milliers de familles continuent de pleurer leurs enfants, leurs sœurs, leurs frères, leurs pères, leurs mères... La vérité est que les politiciens sont les premiers à forcer les migrants à quitter leur pays. Et le monde entier est témoin de ce crime contre l'humanité perpétré dans le silence le plus complet.

Le moins que l'on puisse dire c'est que les pays européens se sentent profondément envahis et menacés par cette vague de migrants ; mais cela, sans faire le lien avec l'ingérence occidentale, signe de la persistance des rapports coloniaux. Ni-

colas Sarkozy, l'ancien président français, aurait dû être jugé et condamné pour les crimes qu'il a commis contre l'Afrique. C'est pourquoi ce qui m'inquiète le plus, ce sont les politiques d'immigration européennes véhiculant des discours racistes, nous présentant comme une menace pour l'emploi, un danger pour l'intégrité physique des citoyens. Certains disent que les choses vont mal à cause de nous, et une partie de la population les croit.

La vérité est que notre arrivée contribue à créer de l'emploi : des centaines de personnes anciennement au chômage ont trouvé du travail dans les ONG. Les gouvernements ont reçu des millions d'euros de la Banque Mondiale, de l'Union Européenne, de l'ONU, etc., pour financer l'« accueil » et la « prise en charge » des migrants et des réfugiés. Nous ne pouvons pas travailler sans papiers mais nous devons avoir travaillé pour nous régulariser. En France, il faut cotiser au minimum six mois afin de devenir éligible à une demande de régularisation par l'emploi, donc travailler officiellement mais illégalement. La situation est absurde : très rares sont ceux qui embaucheront un immigré sans papiers. Certains d'entre nous restent des années sans rien faire, ne pouvant envisager la moindre activité professionnelle sans risquer, si la police nous attrape, d'être incarcérés, d'avoir un casier judiciaire, d'être renvoyés dans notre pays et de rendre impossible l'obtention de papiers. Malgré tout, d'autres arrivent à remplir les conditions, ce qui ne signifie pas que la demande leur sera accordée, surtout dans les grandes villes. Personne ne parle de cette tromperie.

Les politiques et les médias décrivent souvent les migrants comme une menace pour l'économie nationale mais pourquoi les expatriés, libres de migrer et de « prendre » des em-

plis dans les pays qui les accueillent, ne sont-ils pas perçus comme des menaces ? Certains citoyens européens vivent dans les pays d'origine des migrants venus en Europe, y travaillent sans attendre des années, y ont des entreprises privées, y ont leurs enfants, y mènent une vie meilleure que dans leur propre pays, font ce qu'ils veulent sans que personne ne leur dise quoi que ce soit. Pourquoi sommes-nous des étrangers partout où nous sommes tandis que vous êtes partout chez vous ? Nous sommes tous nés de la même manière et personne n'a choisi où naître. Pourtant, seule une partie de l'humanité peut choisir où vivre et où mourir.

LUTTER CONTRE LE RACISME ET LA XENOPHOBIE

Être solidaire avec l'étranger d'où qu'il vienne, donner de l'amour et de l'hospitalité parce qu'on ne sait jamais qui, un jour, sera confronté à l'exil et à l'exode.

Je me pose la question de savoir quelle est la chose qui fait que quelqu'un soit supérieur à une autre personne ? Quelle est la différence entre un être humain et son prochain ? Nous pouvons énumérer plusieurs différences physiques, culturelles, religieuses, idéologiques... Mais aucun argument ne me paraît acceptable pour se sentir supérieur à l'autre, car ce sont nos différences qui font notre richesse et qui nous rendent uniques.

Pourtant, ce sont ces mêmes différences que les gens utilisent comme excuse pour détester les autres. Peu importe ta couleur de peau, peu importe ton âge, ta caste, ta classe, ta lignée ; peu importe d'où tu viens, l'important c'est ce que ton cœur exprime de positif, le bonheur que tu apportes aux autres. Aujourd'hui si tu te sens beaucoup plus privilégié, ne t'en vante pas, ne te sers pas de ta position pour opprimer ceux qui en ont moins, car il en faut peu pour que tu perdes tout ce que tu as.

Le plus souvent l'être humain n'a aucune vision de ce qui lui arrivera demain, la seule manière pour une personne de lutter contre quelque chose de supérieur à lui, c'est donner de l'amour, de l'empathie, de la compassion parce que ce sont des vertus sublimes, qui ne s'achètent pas, et qui ont une valeur infinie.

Les gens ont des formes d'appellation différentes vis-à-vis des personnes étrangères. Certains les appellent immigrés, sans papiers, demandeurs d'asile, réfugiés, exilés... À force de s'habituer à les nommer comme ça, ces surnoms commencent à avoir un sens péjoratif et cruel. Ces appellations sont enracinées dans une échelle de valeur inférieure cultivée depuis des dizaines d'années et salies par le racisme.

La xénophobie est très dangereuse car elle divise, elle engendre l'injustice et la marginalisation, elle fait taire des voix de peur que leurs accents ne soient pas reconnus et cette peur les plonge dans le silence. La xénophobie tâche la beauté de toute une ville et d'un pays entier. C'est un trou noir qui avale la lumière et laisse toute une société dans l'obscurité, elle servira de prétexte et d'excuse pour faire que les uns se soumettent aux autres.

Il y a même ceux qui revendiquent un critère génétique pour justifier cet acte néfaste, d'autres utilisent la religion pour légitimer l'invasion de territoires et l'assassinat d'innocents... ce sont des traductions de l'ignorance absolue sur l'unicité de chaque être humain, du manque de valeur morale, des instincts d'exploitation et de pillage.

Aujourd'hui, ceux qui migrent pour survivre à l'exploitation et à la violence dans leurs pays d'origine continuent malheureusement d'être traités comme les « autres », les « étrangers », les « intrus », ceux qui viennent prendre nos emplois. Le fait de les accuser à tort au niveau politique et médiatique d'être responsables des problèmes que traversent les personnes des pays qui les accueillent, sachant que ces problèmes existaient avant leur arrivée, est un acte hypocrite, dangereux et criminel.

Ces personnes ont oublié que nous sommes tous dans et de ce village global, dans et de l'air que nous respirons, sous et du ciel qui nous couvre, dans et du jour et de la nuit, de la pluie et du vent... Ces choses ne se vendent pas et il y a suffisamment d'espace pour secouer tous les drapeaux du monde ensemble. Mais malgré tout, nous ne sommes toujours pas prêts à faire cela.

Les puissances européennes ont adopté des lois soi disant pour lutter contre la migration clandestine mais en pratique ce qu'elles ont fait est d'empêcher quasiment toute forme de migration réglementée et, de ce fait, promouvoir finalement la clandestinité et tous les drames qui y sont associés. Cette tragique situation est devenue massive et comporte énormément de souffrance et douleur. Toutes ces lois devraient être rejetées.

Il faut dire aussi que la xénophobie a été très contagieuse durant la pandémie du Covid. Il est possible qu'à cause de la méchanceté de l'être humain privatiseur, nous n'ayons toujours pas accès partout dans le monde aux remèdes. La pandémie a été aussi utilisée comme prétexte pour exacerber le racisme anti-asiatique. Des discriminations raciales et des discours de haine se sont multipliés. Cette manière de maltraiter les gens se cache derrière des délires politiques, sociaux, culturels, religieux et raciaux. On peut comprendre l'inquiétude liée à une situation d'urgence sanitaire, aux problèmes économiques et sociaux, mais cela ne justifie pas encourager le rejet des autres personnes.

On a souvent tendance à croire qu'on est en sécurité uniquement avec les personnes qu'on connaît, c'est à dire nos proches, nos amis. Mais c'est vraiment mal connaître les cir-

constances de la vie car les menaces ne viennent pas toujours du dehors. L'intolérance, le racisme, l'inégalité sociale, la domination... tous ces phénomènes détruisent des centaines de milliers de vies, et de l'intérieur même des groupes, des familles et des sociétés.

Le développement vertigineux des moyens de communication a accéléré la vitesse de la propagande suprémaciste et violente. De petits groupes intolérants et radicaux s'infiltrèrent partout et érigent des forteresses autour d'eux, comme des îlots de haine où la xénophobie se cultive. Tout discours qui tente de justifier moralement tout type d'exclusion sociale ne devrait pas être diffusé et est censé être légalement réprimé.

Il faut rappeler que les personnes qui passent par les frontières terrestres et maritimes sont très peu par rapport à ceux qui viennent par voies aériennes avec des visas touristiques. Pourquoi dans un cas c'est un crime, une invasion, et dans l'autre une sortie innocente et valorisée ?

Les politiques utilisent deux types de voies qu'ils maquillent pour confondre les gens et légitimer la xénophobie :

1- Il est légitime de se défendre contre les menaces que représentent les personnes « migrantes », surtout en temps de crise. Il faut prioriser les natifs. Et cet argument est contraire à la règle de l'égalité pour laquelle des centaines de milliers de personnes luttent.

2- Ceux qui disent « moi je suis né ici, je travaille, je paye les impôts et, à la fin du mois, il ne me reste plus rien ; et je vois les étrangers profiter d'aides sociales (logement, santé), ce qui m'a fait comprendre qu'ils viennent bénéficier de tous nos

droits et c'est un gâchis ».

Comme si les étrangers étaient responsables de tous les maux dont ils souffrent.

Le problème de la haine entre personnes natives et étrangères n'est quasiment jamais pris en compte par les partis politiques, les autorités et l'État. Je ne parle pas que des pays occidentaux, la xénophobie concerne tout le monde. Les personnes étrangères sont victimes des autorités qui les qualifient de dangereuses pour les sociétés. Les partis extrémistes, racistes, haineux (qui accusent l'étranger d'être la cause de la montée en puissance des violences) sont les vrais responsables de la montée en puissance des discours xénophobes et de division. Cela est très néfaste pour les pays concernés.

Nous devons comprendre que le déplacement d'une personne d'un lieu à un autre pour avoir une vie meilleure ne se résout pas ni en fermant les frontières, ni en favorisant la haine ou en dévalorisant les humains. La famine, les guerres, la misère sont les causes d'une mobilité qui déborde les frontières, dépasse les murs, les fleuves, les montagnes, les barrières de barbelés.

Les droits fondamentaux et universels passent avant les peurs et craintes locales envers l'autre, surtout lorsqu'elles démantèlent la dignité d'un être humain. Il ne faut pas oublier que les personnes marginalisées et considérées indésirables participent activement au développement économique et social des nations dans lesquelles ils vivent.

L'éducation doit favoriser l'apprentissage de la tolérance, du civisme et du respect d'autrui dans la société d'aujourd'hui.

Ce n'est pas seulement un moyen qui permet d'éviter le chaos, c'est plutôt le seul par lequel peuvent s'apprendre et s'exercer le vivre ensemble, l'acceptation de l'autre, la valorisation et le respect de l'identité et de la dignité humaine.

C'est la diversité entre les humains qui fait leur force.

HOMMAGE À MOUMINI TRAORÉ

En tant que migrants, nous sommes les mieux placés pour savoir, parce que nous l'avons vécu, que la loi n'a jamais été la même pour tout le monde. On dit que nous sommes tous égaux, mais la loi est oubliée, et, chaque jour, la loi nous oublie.

Oubliés les jeunes comme Moumini Traoré, tué, à seulement 16 ans, par la police lors de raids brutaux qui ont eu lieu au Maroc ; oubliés les migrants injustement emprisonnés ; ceux qui sont renvoyés dans leur pays sans raison, et ceux qui, jour après jour, meurent dans les centres de rétention ou en mer, dans la plus grande indifférence. Ils nous tuent, nous torturent, nous méprisent, mais ne nous priveront pas de notre dignité.

Toutes ces injustices ne sont pas des raisons de se rendre, au contraire : ce sont des motivations pour continuer à se battre, avec plus de détermination. Parce que migrer est un droit, pas un crime.

POSTFACE

Récits sur l'expérience migratoire : une contribution à la meilleure connaissance et compréhension des migrations internationales contemporaines

Daniel Senovilla Hernández

IR CNRS - Migrinter - Coordinateur de l'Observatoire de la Migration des Mineurs

La publication de textes littéraires sur l'expérience (propre ou transmise) de personnes en situation de migration a connu un essor considérable au cours des 15 dernières années. En 2010, Fabio Geda, éducateur italien, a publié « Nel mare ci sono i cocodrilli » (Dans la mer, il y a des crocodiles), le récit que lui avait confié Enaiatollah Akbari, un enfant afghan de l'ethnie Hazara qui avait traversé plusieurs pays au cours de son voyage migratoire vers l'Italie²¹. Presque simultanément Wali Mohammadi, avec le soutien du journaliste Geoffroy Deffrennes, publiait « De Kaboul à Calais : l'incroyable périple d'un jeune afghan »²², décrivant son départ du même pays et son parcours jusqu'à être accueilli par une famille française à Calais.

Les années qui ont suivi ont vu gagner en visibilité les histoires des personnes migrantes d'origine africaine. En 2012, Mahmud Traoré et Bruno Le Dantec avaient cosigné « Partir et raconter »²³, livre qui décrit l'odyssée du premier entre

²¹ Plus de 400 000 exemplaires ont été vendus en Italie et le texte a été traduit dans de nombreuses langues. La version française a été publiée par Eds. Levi en 2012. Source : « Il libri più venduti delle case editrici italiane », lpost.it

²² Eds. J'ai lu, 2011.

²³ Eds. Lignes, 2012. Une version en espagnol intitulée « *Partir para contar* » fut

Dakar et l'enclave de Ceuta, où il participe à un des premiers assauts collectifs de la barrière frontalière le 29 septembre 2005. En 2020, Ulrich Cabrel, jeune Camerounais arrivé mineur en Bretagne, décrit son parcours migratoire avec le soutien d'Étienne Longueville, membre de l'association CAJMA22 de Saint-Brieuc qui l'a accueilli chez elle. Le livre intitulé « Boza »²⁴, a connu des ventes considérables et son auteur a pu participer à diverses émissions de télévision pour raconter son aventure. En Espagne, Ousman Umar, ghanéen auteur de « *Viaje al país de los blancos* » (Voyage au pays des Blancs)²⁵, est aujourd'hui une personnalité influente qui bénéficie d'une émission hebdomadaire sur une radio nationale et est le créateur de l'ONG *Nasco Feeding Minds* qui œuvre à la promotion des opportunités d'emploi et de développement au Ghana, son pays d'origine.

En ligne avec cette dynamique, l'Observatoire de la Migration des Mineurs (OMM) du laboratoire Migrinter a commencé à publier de courts textes de jeunes migrants depuis le lancement de la revue électronique « Jeunes et Mineurs en Mobilité » (JMM) en 2015. Une rubrique spécifique intitulée « Paroles de jeunes » leur avait été consacrée. En 2020, la collection de livres « Ces récits qui viennent » a été lancée en partenariat avec la maison d'édition parisienne Dacres. Quatre ouvrages ont été publiés : « Chez moi ou presque » de Stephen Ngatcheu au printemps 2020 ; « Un sur mille » de Mouhamed Sanoussy Fadiga fin 2020 ; « Sur le chemin de mes rêves » de Baba Fotso Toukan Junior en 2021 ; et finalement « Les héros du quotidien » de Dennis Kamerun en 2022. Parallèlement, un autre livre en édition universitaire à distribution gratuite, « Mi vida » de Soiyarta Attoumani, a été

aussi publiée la même année chez Pepitas ed.

²⁴ Éditions Philippe Rey, février 2020.

²⁵ Eds. Plaza & Janes, 2019.

publié fin 2022. Deux autres récits migratoires (« Ismaël : une migration non calculée » et « Wisdom : Aidé ou kidnappé ? ») ont constitué le cœur du numéro 7 de JMM publié en 2023. Fidèles à notre engagement de donner de la visibilité aux témoignages et aux perceptions des mineurs et des jeunes migrants, avec Marie Cosnay, co-éditrice, nous sommes honorés et ravis de pouvoir accompagner Alhouseine Diallo dans la publication de « À moi, vivant invisible ».

L'écriture sur la migration comme forme de lutte et d'aide thérapeutique

Alhouseine Diallo affirme que révéler toutes les injustices qu'il a subies tout au long de son parcours migratoire est sa façon de se rebeller contre ce qu'il vit. D'une certaine manière, écrire est pour lui une façon d'exister et d'affronter l'invisibilité à laquelle il est condamné par le cadre juridique de la gestion des migrations dans le contexte européen.

Si le volet 'dénonciation' est souvent présent dans les récits sur l'expérience migratoire, nos auteurs nous confirment également l'importance thérapeutique qui peut prendre l'écriture dans leurs vies en reconstruction. Stephen Ngatcheu, jeune auteur camerounais, déclare : « J'écris parce que c'est une forme de thérapie pour moi. Je trouve qu'il est plus facile d'écrire que de parler à un psychologue. Je voulais partager avec le monde les difficultés que j'ai rencontrées au cours de mon périple migratoire et aussi montrer à une poignée de personnes ce que d'autres endurent au-delà des frontières »²⁶. À l'instar d'Alhouseine qui exprime sa fierté d'avoir réussi à mener au bout son projet de publier son histoire, Soiyarta At-

²⁶ Extrait d'entretien vidéo avec Stephen Ngatcheu: <https://www.youtube.com/watch?v=mVKUJoavFN4&t=284s>

toumani, jeune femme comorienne qui a migré vers Mayotte pour des raisons médicales, souligne également la capacité réparatrice de la littérature et la manière dont l'écriture lui a permis de développer une forme de résilience pour faire face à ses carences éducatives : « Écrire, j'ai décidé d'écrire car ça fait beaucoup de bien (...) Puisque j'ai dû arrêter l'école très tôt, je n'ai pas pu étudier et je voulais me prouver que je pouvais faire quelque chose de ma vie. Avec mon livre à la main, je vois que je peux aller vers l'avant »²⁷.

Partant de ces constats, notre travail de recherche avec les jeunes et les mineurs migrants s'est progressivement orienté, au cours des dix dernières années, vers l'accompagnement de l'expression et de la valorisation de leurs paroles et de leurs témoignages. À travers des activités collectives ou individuelles nécessitant leur participation active, nous avons réussi à recueillir leurs opinions et perceptions sur un grand nombre de questions qui les concernent et qui nous intéressent dans nos recherches. Pour ce faire, nous avons utilisé différents supports artistiques, principalement la photographie²⁸, la création musicale²⁹ et la littérature.

²⁷ Extrait d'entretien vidéo avec Soiyarta Attoumani: https://www.youtube.com/watch?v=5dNDK_Mc7oc&t=265s

²⁸ Voir Wang Caroline y Burris Mary Ann (1997), Photovoice: Concept, Methodology, and Use for Participatory Needs Assessment, en Health Education and Behavior vol. 24 (3) p. 369-387 ; Senovilla Hernández Daniel & Uzureau Océane (2018), Les images de mineurs migrants comme outils d'enquête, in Fabienne Le Houerou, Réfugiés en images, Images de réfugiés, Revue Science and Vidéo n° 7, Actes de la Journée d'Études organisé par MIGRINTER et l'IREMAM, MSHS de Poitiers, 3 juin 2016 ; Clery Alice, Colpin-Lafuma Faustine, Plozansky Sarah, Vink-Keters Aude (2018), Quand les images parlent : résultats d'un atelier photo avec les jeunes migrants du projet REMIV, Jeunes et Mineurs en Mobilité, n° 4, pp. 80-86.

²⁹ Chanson « Migration positive » :

https://www.youtube.com/watch?v=SnI_kvPDcA0

Chanson « Il y a du bon, il y a du mauvais » :

<https://www.youtube.com/watch?v=vSFDHhxH9bE>

Ce type d'approche nous permet de créer et spontanément un lien fort avec les jeunes avec lesquels nous travaillons, lien qui favorisera la confiance et notre accès progressif à des versions de plus en plus détaillées de leurs expériences de vie. En tant que chercheurs, nous nous adaptons donc aux stratégies que Ravi Kohli recommande pour un travail social de qualité, basé sur la construction d'une confiance mutuelle dans la relation qui se développe au fil du temps avec les sujets de recherche, conditions qui favorisent l'émergence progressive des détails de leurs histoires personnelles³⁰.

En outre, le biais introduit par différents facteurs (principalement le cadre juridique, mais aussi l'influence des pairs migrants, des « passants », des expériences traumatiques vécues) est susceptible de déformer le récit de l'expérience migratoire, sa précision, son exhaustivité et sa cohérence³¹. Dans tous les cas, notre principal objectif est d'éviter de perturber ou de menacer l'intimité des jeunes migrants qui participent à notre recherche et de leur offrir un espace sûr dans lequel ils peuvent s'exprimer *sur ce qu'ils veulent quand ils le veulent*. D'une certaine manière, et contrairement à d'autres outils méthodologiques plus habituellement utilisés, notamment les entretiens individuels ou les questionnaires, l'utilisation de la littérature ou d'autres outils artistiques nous permet de transférer les mécanismes de contrôle sur ce que les jeunes

³⁰ Kohli Ravi KS. (2005), The sound of silence: Listening to what unaccompanied asylum-seeking children say and do not say, en *British Journal of Social Work*, volumen 36 (5), pp. 707-721; Kohli, Ravi K.S. (2009), Understanding silences and secrets in working with unaccompanied asylum-seeking children, en Thomas, N. (ed.) *Children, politics and communication*, Bristol Policy Press, pp. 107-122.

³¹ Bertaux Daniel (1997), *L'enquête et ses méthodes : le récit de vie*, Paris, Armand Colin, 164 p.; Spyrou Spyros (2011) *The Limits of Children's Voices: From Authenticity to Critical, Reflexive Representation*, in *Childhood*, Volume 18 (2), pp. 151-165; Kumin Judith (2014), *The heart of the matter. Assesing credibility when children apply for asylum in the European Union*, United Nations High Commissioner for Refugees, 197 p.

souhaitent transmettre et de leur permettre de décider des aspects qu'ils préfèrent garder sous le silence³².

Comprendre les migrations internationales à travers les récits de leurs protagonistes

Au-delà des aspects symbiotiques de l'utilisation des supports artistiques pour favoriser l'émergence de récits migratoires, il convient de s'interroger sur ce que ces récits nous apportent en termes de compréhension et de connaissance des mobilités actuelles. María de los Angeles Hernández Gómez a réalisé une analyse complète du contenu des quatre premiers livres publiés dans la collection « Ces récits qui viennent » publiée par Dacres, en mettant en évidence différents aspects de ces témoignages fondamentalement autobiographiques³³. Tout d'abord, la double nature du désir de transmettre, dénoncer, informer, déconstruire les discours médiatiques et politiques qui se focalisent sur les aspects négatifs de la migration et, en même temps, d'utiliser l'écriture et l'expression pour se sentir mieux, pour éviter les mauvaises tentations, la colère, la folie, voire les tendances autodestructrices (exprimées par Alhouseine Diallo dans ce livre et associées à la précarité vitale et à l'invisibilité qu'implique la violence de l'application des normes de gestion de la migration). Cet aspect est également souligné par la même auteure, qui considère que les livres de récits migratoires analysés « proposent une constatation avérée des dégâts de la politique européenne des frontières,

³² Senovilla Hernández Daniel (2021), Légitimité et enjeux méthodologiques lors du travail de recherche auprès des mineurs et jeunes migrants non accompagnés, in *Hommes et migrations* 2021/2 n° 13333, p. 21-29.

³³ Hernández Gómez María de los Ángeles (2023), Récits rescapés: témoigner du parcours migratoire à la lisière du silence, in Hernández Gómez, M.A. (dir.), *L'indicible. Déclinions du silence, de la censure et de l'autocensure*, Paris, l'Harmattan, p. 211-242.

tout comme la dénonciation de la connivence des pays de transit ou l'accusation explicite de certains gouvernements africains, corrompus et incapables d'assurer un avenir à leur population. Il en résulte l'image de tout un continent livré à lui-même ». Les témoignages constituent donc un avertissement, un appel au secours au reste du monde qui prône une forme de responsabilisation politique et éthique, collective ou individuelle, face aux conséquences du phénomène migratoire. Alhouseine Diallo le dit clairement : « fermer les yeux devant les drames qui se déroulent à notre époque implique s'en rendre complice ».

Rédigé avec une précision factuelle riche en détails, « À moi, personne invisible » est un récit à la première personne décrivant les différentes étapes de l'expérience de l'auteur. Le premier chapitre explique les circonstances du départ du pays, corroborant le fait que la violence et les conflits intrafamiliaux constituent l'une des principales causes de la migration des jeunes et des mineurs ouest africains vers l'Europe. À cet égard, une étude réalisée conjointement en 2017 par l'association REACH et l'UNICEF indiquait qu'environ un tiers (31%) d'un échantillon de 850 mineurs non accompagnés arrivés en Italie et en Grèce avait déclaré la violence au sein de la famille comme cause principale de leur départ en migration³⁴. L'analyse proposée par Bonnet et Delanoë renvoie à une forme de désaffiliation volontaire ou forcée du noyau familial (notamment dans les contextes polygames où ces violences peuvent être récurrentes) avant le départ du mineur ou du jeune subsaharien³⁵.

³⁴ REACH & UNICEF, *Children on the move in Italy and Greece*, juin 2017, 70 p.

³⁵ Bonnet Doris et Delanoë Daniel (2019), *Motifs de départ des jeunes migrants originaires d'Afrique subsaharienne*, in *Enfants et jeunes d'origine africaine en contexte européen. Réaménagements familiaux, thérapies et maladies*, *Journal d'Africanistes* 89-2, 2019, p. 100-117.

Aux frontières de l'Union européenne ou une fois en territoire européen, dans les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla, dans les « hotspots » des îles grecques ou dans les « campos » siciliens, l'attente fait partie du quotidien des migrants, qu'ils soient majeurs ou mineurs, demandeurs d'asile ou mineurs non accompagnés. Lors d'une enquête à Ceuta en mars 2018, nous avons eu l'occasion de visiter le CETI, un centre de séjour temporaire pour les migrants arrivant à cette frontière européenne³⁶. Comme le décrit Alhouseine dans le chapitre correspondant, le CETI est le seul point d'entrée « régulier » possible vers l'Espagne continentale pour les migrants arrivant à Ceuta³⁷. Adultes et mineurs ayant déclaré leur majorité pour poursuivre leur voyage, femmes seules et familles s'entassent dans cet espace situé à la périphérie de la ville autonome, qui ressemble fortement à un centre de rétention.

Le temps d'attente à Ceuta avant d'être transféré sur le continent varie et dépend de la nationalité, du degré de vulnérabilité, de la situation migratoire, du degré d'occupation du CETI et de la capacité d'accueil des autres territoires espagnols. Alhouseine, qui documente son séjour dans cet espace post-frontalier, y est resté un peu plus de dix mois. Les centres de séjour temporaire - spécifiques aux enclaves de Ceuta et Melilla et gérés par le gouvernement espagnol - sont souvent surpeuplés : en février 2017, l'occupation était de 1 141 personnes³⁸, ce qui représente 223 % de leur capacité maximale

³⁶ Je n'ai pas rencontré Alhouseine lors de cette visite, mais j'ai coïncidé avec certains de ses amis qui m'ont parlé de ses écrits. J'ai finalement pu le rencontrer en septembre 2022 à Paris.

³⁷ Les jeunes et les mineurs marocains et maghrébins suivent généralement une autre stratégie, en essayant de passer la frontière en se glissant dans les trains roulants des poids lourds, des caravanes ou des conteneurs logés dans les ferries qui traversent le détroit de Gibraltar. Cette dure réalité a été décrite avec précision par Oriana Philippe (2019), *Sebta transit : jeunesses brisées*, Migrinter Hypothèses, <https://migrinter.hypotheses.org/3295>.

³⁸ CEAR (2017), *Refugiados y migrantes en España*. Los muros invisibles tras la

officielle de 512 ; à l'heure où nous écrivons ces lignes, l'occupation est d'environ 700 personnes³⁹.

Une fois en Espagne continentale, Alhouseine a souffert d'un accompagnement associatif déficient qui s'est contenté de couvrir ses besoins de base pour un temps limité et l'a poussé vers une exclusion sociale progressive. Il est curieux de constater que, sur la base de son apparence physique, il aurait pu initialement bénéficier d'une protection en tant que mineur non accompagné et pourtant, contrairement aux discours institutionnels dominants qui prétendent souvent le contraire, il n'a jamais voulu cacher sa véritable identité et son âge. Il est d'ailleurs frappant de constater qu'il n'a bénéficié d'aucun accompagnement juridique de la part des associations qui l'ont accueilli et que c'est lui-même, dans le seul but de pouvoir « s'échapper » de la famille d'accueil qui l'hébergeait, qui a entamé les démarches pour demander l'asile, démarche qui allait finalement conditionner sa vie future en France.

Le récit de son expérience à la frontière franco-espagnole au Pays Basque corrobore les pratiques institutionnelles et policières douteuses rétablissant des contrôles exhaustifs au sein de l'espace Schengen en dérogation illégale à la législation européenne régissant la libre circulation des personnes⁴⁰. Il mentionne aussi en filigrane les dynamiques de résistance citoyenne et associative qui opèrent sur ce territoire frontalier⁴¹. Sa description de son refus d'entrée en France, où il

frontera sur, Comisión Española de Ayuda al Refugiado- CEAR, Madrid, 38 p.

³⁹ Casi 50 inmigrantes abandonan el CETI, El Faro de Ceuta, article de 24 août 2024 signé par Carmen Echarri.

⁴⁰ ANAFE & CAFI, Contrôles migratoires à la frontière franco-espagnole: entre violations des droits et luttes solidaires, mai 2023, 34 p.

⁴¹ Déaux Lydie (2021) Expériences d'ancrage dans les lieux de passage. Le séjour de jeunes migrants dans le centre de transit Pausa de Bayonne, in Hommes et migrations 2021/2 n° 1333, p. 63-69.

a dû s'improviser interprète entre les forces de l'ordre des deux pays, serait presque comique si ce n'était pas une situation révélatrice de la virulence des contrôles dans cette zone conduisant les migrants à prendre des risques accrus, parfois avec des conséquences fatales⁴².

Installé en région parisienne, Alhouseine documente à nouveau la violence des procédures administratives et judiciaires de gestion des migrations, notamment la précarité liée au fait d'être « dubliné » conséquence d'une première demande d'asile en Espagne⁴³. Aussi les conditions de logement épouvantables, les conséquences psychosomatiques de l'exclusion sociale et, à nouveau, l'invisibilité, l'indifférence, le mépris, les espoirs éphémères, les frustrations répétées.

Près de sept ans après son entrée en Europe, et après plusieurs rejets de sa demande d'asile et des recours subséquents, Alhouseine Diallo reste dans une situation administrative et sociale précaire. Nous espérons que la publication de son livre lui apportera de nouvelles perspectives pour atteindre ses objectifs : être une personne visible qui peut construire une nouvelle vie avec la dignité et le respect que tout être humain mérite.

⁴² Entre le 1er janvier 2021 et le 31 décembre 2022, au moins 12 personnes décédées ont été répertoriées à cette frontière. Voir ANAFE & CAFI, op.cit., p. 22.

⁴³ On fait référence au règlement « Dublin » de l'Union européenne qui fixe les règles de détermination de l'État responsable de l'examen d'une demande d'asile.

REMERCIEMENTS

Maite, qui, à Ceuta, m'a ouvert les portes de son école, permis d'apprendre ; soutenu, conseillé, donné des idées, encouragé ; ne m'a jamais permis de douter de moi, persuadée qu'il me fallait juste trouver ma place ;

Irene, rencontrée à Ceuta, et qui, à Madrid, a fait preuve d'un soutien sans faille. Ne pas me décourager, ne pas me laisser faire. Je la remercie de m'avoir permis de quitter l'Espagne, pour tenter une vie ailleurs, au moment où je n'avais plus d'espoir ;

Thierno, qui m'a ouvert, dans le respect, les portes de sa maison ; qui m'a nourri, logé ; grâce à qui j'ai traversé les hivers à Paris et les premiers temps de la pandémie ;

Julia, qui m'a permis de rencontrer Pauline, sans qui je n'aurais pas eu de toit sur une longue période parisienne ;

Pauline, qui pendant longtemps m'a offert son hospitalité bienveillante, m'assurant une certaine stabilité, un lieu de repos et de paix, tandis que beaucoup d'entre nous doivent sans cesse se démener pour trouver où vivre ;

Leïla et Léa, rencontrées grâce à Julia, et qui m'ont accordé, sans rien demander en retour, leur temps, m'offrant ainsi la possibilité de réaliser mon rêve : faire une première version de mon livre ;

Marie et Daniel qui m'ont donné l'opportunité de publier à nouveau mon récit.



Je veux rendre hommage à tous mes frères et à toutes mes sœurs qui ont perdu la vie en cours de route, que ce soit sur les côtes marocaines ou espagnoles, et à tous ces braves gens qui luttent quotidiennement à nos côtés face à cette injustice

Alhouseine DIALLO, Vivant Invisible, mars 2024

Alhouseine DIALLO
À MOI, VIVANT INVISIBLE

Collection
«**PAROLES
DE
JEUNES**»

coordonnée par
Marie COSNAY

et

**Daniel
SENOVILLA
HERNÁNDEZ**



ISBN- 978-2-9556328-7-1

Copyright: Migrinter, Alhouseine Diallo & Patrick Bonjour

Ne peut pas être vendu